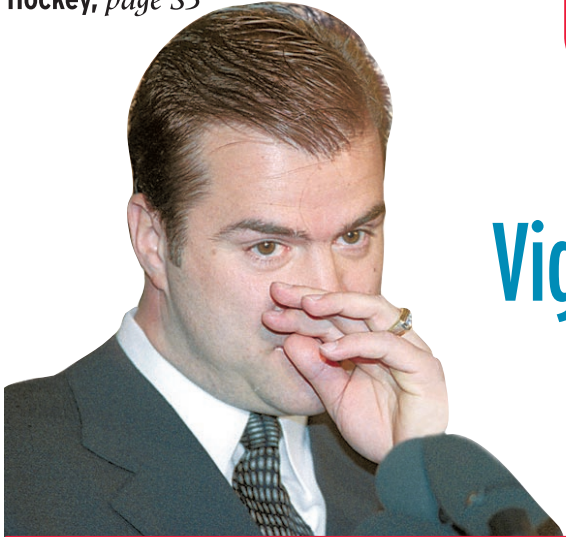




Hockey, page S3



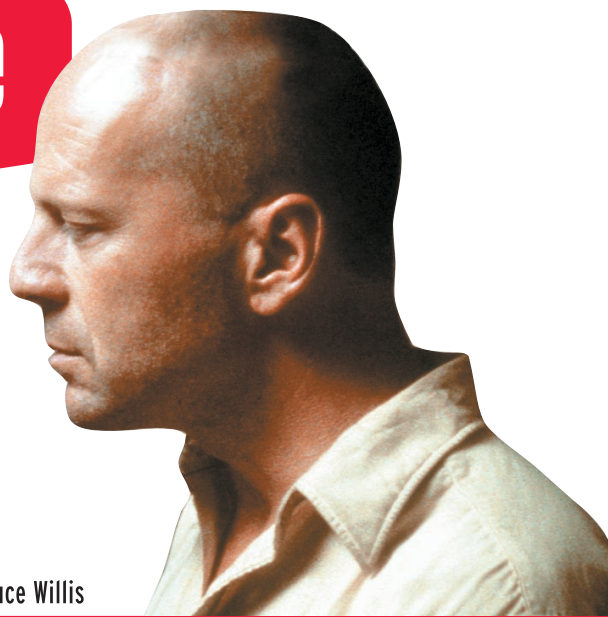
Vigneault ne l'a pas vu venir

Page S7

Indestructible foi

Page C1

Bruce Willis



MONTRÉAL | VENDREDI 24 NOVEMBRE 2000 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 36 > 74 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

POUR FORMER L'OPPOSITION OFFICIELLE

Clark prêt à conclure une alliance avec le Bloc

MARIE-CLAUDE LORTIE

Le chef du Parti conservateur, Joe Clark, n'exclut pas la possibilité de faire une alliance avec le Bloc québécois pour doubler le parti de Stockwell Day et former l'opposition officielle.

En entrevue hier à *La Presse*, M. Clark a expliqué qu'il n'avait pas encore envisagé toutes ces questions en profondeur avec son équipe parce que son but premier demeure de former un gouvernement majoritaire. Il faut donc être prudent, a noté le chef conservateur.

Mais même si la question est « hypothétique », il a quand même expliqué qu'à son avis, une telle alliance avec le Bloc québécois, dans

Voir CLARK en A2
Autres textes en page A7



ÉLECTIONS 2000
3 JOURS AVANT LE VOTE

Chrétien mise sur le «vote silencieux»

Day retourne dans l'Ouest pour «finir» les libéraux

Les conjointes des chefs

De nouvelles accusations portées dans le comté de Saint-Maurice

— pages A6, A8 et A9

LA POSITION DE *La Presse*

— page A12

ÉCRASEMENT D'AVION DANS LE CENTRE-VILLE DE HULL



Photo PC

Deux personnes sont mortes dans l'écrasement d'un petit avion ultraléger, hier après-midi, dans le centre-ville de Hull. L'accident est survenu vers 15 h sur le boulevard Sacré-Cœur. Des témoins qui se trouvaient dans des logements près des lieux de l'écrasement ont affirmé avoir entendu le bruit d'un moteur en difficulté peu de temps avant la tragédie. L'appareil, un Zodiac CH601, a explosé après l'écrasement. Il a heurté un arbre et des automobiles garées le long du boulevard, lequel a été fermé durant l'intervention policière. Les deux personnes ayant trouvé la mort sont les occupants de l'avion. On ne dénombre aucune victime au sol. La police de Hull et les services d'incendie sont arrivés rapidement sur les lieux. On ne connaît pas encore les causes de l'accident. À lire en page A3.

Le Bloc et les fusions



LYSIANE GAGNON

À *La Presse*, on a reçu cette semaine trois fois plus de lettres sur les fusions que sur la campagne électorale, et cela continue.

De la banlieue francophone montent des cris du coeur et des colères viscérales — on touche ici au cadre de vie quotidien, à de la matière tangible et chaude —, et nombreuses sont les lettres provenant d'électeurs traditionnellement péquistes qui se promettent de punir le gouvernement Bouchard.

D'où la question : combien d'électeurs désertent le Bloc ? Les opposants aux fusions se sentent

impuissants face à ce qu'ils perçoivent comme le rouleau compresseur du gouvernement. Viser le PQ à travers le Bloc est leur seule façon d'exprimer leur colère.

Question corollaire : Jean Charest a-t-il fait un bon calcul en enjoignant à l'électorat de voter contre le Bloc pour protester contre les fusions ?

Les bloquistes ont beau faire semblant de prendre le rصاص contre les fusions à la légère — « Ça va nous faire perdre beaucoup de votes dans le West Island ! » lance Gilles Duceppe à la blague —, ils ont beau affirmer que la grogne vient essentiellement de maires libéraux, le fait est que la marmite bouillonne au sein de l'électorat francophone, notamment sur la Rive-Sud de Montréal et dans la banlieue de Québec, et même à Anjou, Montréal-Nord ou Montréal-Est.

Dans la circonscription de Sainte-Foy, la députée bloquiste Hélène Alarie pourrait être la première victime de la fronde banlieusarde.

Cette situation n'est certainement pas étrangère au blitz de 36 heures que le Bloc entend mener à un train d'enfer durant les derniers jours de la campagne. Il s'agit de « faire sortir le vote », mais il s'agit aussi de lutter contre ce nouveau facteur de risque — le seul à survivre dans une campagne qui avait eu jusqu'ici le vent dans les voiles.

M. Charest a-t-il eu tort de s'immiscer dans la campagne électorale ? Pas du tout. Ses prédécesseurs l'ont toujours fait, ouvertement ou en coulisses. Robert Bourassa n'a jamais caché sa sympathie pour les conservateurs

Voir LE BLOC en A2

Les chances de Gore s'amenuisent

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

NEW YORK — Les espoirs présidentiels d'Al Gore se sont amenuisés hier après le refus de la Cour suprême de Floride de forcer le comté de Miami-Dade à reprendre le décompte à la main des 650 000 suffrages de la circonscription.

Le camp démocrate s'était adressé le matin même au plus haut tribunal de Floride afin de contester l'arrêt du dépouillement manuel dans le comté le plus peuplé de l'État. La veille, dans une décision unanime, les autorités de la circonscription avaient mis un terme à la laborieuse opération, ju-

geant impossible de respecter le délai fixé pour la fin du décompte.

Conformément à un arrêt de la Cour suprême de Floride, le comté de Miami-Dade avait jusqu'à dimanche soir pour terminer son dépouillement à la main.

En début de soirée, le camp Gore a fait savoir qu'il contestera les résultats de l'élection présidentielle dans le comté de Miami-Dade. Ce



PRÉSIDENTIELLES
2000

Voir LES CHANCES en A2

Un syndicat CSN au McDonald's de la rue Peel

MARIE-CLAUDE GIRARD

UNE QUARANTAINE d'employés du restaurant McDonald's de la rue Peel ont obtenu du Commissaire du travail la reconnaissance de leur accréditation syndicale à la Confédération des syndicats nationaux, ce qui pourrait en faire les seuls employés syndiqués de la chaîne de restauration rapide en Amérique du Nord.

Les circonstances de l'embauche des 24 nouveaux employés le jour même où la demande d'accréditation était déposée constituent « un stratagème pour gonfler indûment le nombre de salariés et priver ainsi le requérant de son caractère représentatif », conclut le commissaire Michel Denis.

Le propriétaire, Michel Marchand, s'opposait à ce qu'un seul de ses quatre restaurants McDonald's soit visé par la requête en



Photo MARTIN C. CHAMBERLAND, *La Presse*

Trois des employés de McDonald's à l'origine de la demande d'accréditation, Sébastien Clun, Pascal McDuff, Maxime Crompt, tous âgés de 18 ans, jubilaient hier.

accréditation. Le Commissaire du travail a jugé qu'une accréditation par établissement était naturelle et ne menaçait pas la « paix industrielle ». Il souligne que le resto de la rue Peel fait l'objet d'une franchise distincte et qu'il y a eu très peu de transferts de personnel entre les établissements.

Si l'atmosphère était à la fête hier dans les locaux de la CSN, le climat était plutôt glacial dans le restaurant. Les gérants n'ont pas laissé les journalistes parler aux employés.

Quant au propriétaire, M. Marchand, il s'est dit surpris et déçu, dans un communiqué, de la décision qui ne reflète pas à ses yeux les « véritables désirs » de ses employés. Il souhaite prendre le temps de comprendre les impacts

Voir UN SYNDICAT en A2



Actuel	cahier B	Horoscope	E5
Arts, spectacles, cinéma	cahier C	Le bridge	E5
- horaire spectacles	C4, C6	Le monde	A11
- horaire télévision	C4	Loteries	A2, E2
- télévision	C3	Montréal Plus	cahier E
Bandes dessinées	E8	Mots croisés	E8, S14
Décès	E6-E7	Mot mystère	E8
Économie	cahier D	Petites annonces	
Éditorial	A12	- immobilier	D12, D13
Êtes-vous observateur	D12	- marchandises	D13
Feuilleton	E8	- emplois	D13
Forum	A13	- automobile	D13, E5, E7
		- affaires	D2

MÉTÉO Voir page S20
Passages nuageux
Maximum -5, minimum -7



6 21924 98765 1

DEMAIN DANS LA PRESSE

David Cronenberg

David Cronenberg est-il un cinéaste canadien ou alors un faux Américain, resté marginal en Amérique, et qui trouve son seul véritable public en Europe? Chose certaine, il a maintes fois rejeté des projets de films trop hollywoodiens à son goût, refusant même de tourner un *se-quel* comme *Alien 4*. Pourquoi alors entreprendre en février le tournage de *Basic Instinct 2*? Notre collaborateur Louis-Bernard Robitaille lui a posé la question lors d'un entretien à Paris où Cronenberg est fêté comme un roi du 7^e art cet automne.



À lire demain dans le cahier Cinéma.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : > À quatre chiffres : **6-9-2**

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12199-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

SUITES DE LA UNE

CLARK

Suite de la page A1

l'opposition, était dans le domaine du possible.

« Je n'exclus pas la possibilité que le Parti conservateur ait le plus grand nombre de sièges dans l'opposition. Si on a besoin des appuis des autres partis pour être l'opposition officielle, je serais prêt à considérer l'appui des autres », a-t-il déclaré.

— Y compris du Bloc québécois ? lui a-t-on répliqué.

— Sur certaines questions. Je n'exclus pas. On parle de l'opposition ici. C'est différent d'une conversation qui touche le gouvernement.

Le reste du Canada ne crierait-il

pas à la trahison si le Parti conservateur osait ainsi créer des liens de coopération avec un parti résolument séparatiste ?

« J'ai toujours cru que notre grande clientèle au Québec, c'est la clientèle du Bloc québécois, a répondu M. Clark. Je crois que la plupart des personnes qui votent pas pour l'indépendance mais contre l'approche du fédéralisme de Jean Chrétien. (...) Le programme du Bloc n'est pas un programme indépendantiste. Ce n'est pas ce qu'on propose dans l'élection. C'est pour cette raison qu'il faut analyser les résultats lundi soir et voir ce qui est dans l'intérêt du pays. »

Le chef conservateur voit des parentés avec les bloquistes sur les questions sociales, notamment. Il dit qu'il partage leur point de vue, par exemple, sur les lacunes du programme d'assurance-emploi concernant les travailleurs saisonniers.

Des ententes ponctuelles

M. Clark dit qu'il n'a pas non plus discuté avec ses troupes des scénarios possibles de coopération avec le parti au pouvoir si les libéraux gagnaient les élections avec une minorité.

Mais il a quand même sa petite idée là-dessus. Il ne participerait pas à un gouvernement de coalition. Il ferait des ententes ponctuelles, structurées. Une entente d'un an, peut-être, avec une liste de dossiers où il y a commun accord, comme on a déjà fait en Ontario.

Que veut-il aller chercher en échange de son appui ? Des politiques pour remettre la santé en santé et pour faire du Canada un pays concurrentiel sur la scène internationale, répond-il. Pour M. Clark, cela signifie des baisses d'impôts pour bloquer la fuite des cerveaux et pour encourager les investissements étrangers.

Le chef conservateur, qui remonte dans les sondages depuis les débats télévisés, dit qu'il ne souhaite pas un gouvernement minoritaire. Il souhaite une majorité conservatrice, évidemment. Mais si quelqu'un d'autre gagne, il serait préférable qu'il y ait minorité, croit-il, puisque c'est la seule façon, à son avis, de contrer « l'arrogance » des libéraux.

Cela dit, M. Clark croit aussi que les conservateurs seraient excellents dans l'opposition, face aux libéraux, puisqu'il est le seul leader du seul parti, à son avis, que M. Chrétien prend réellement au sérieux. L'attitude qu'on reproche aux libéraux s'est développée, croit



Photo MARTIN C. CHAMBERLAND, La Presse

Joe Clark

M. Clark, parce que M. Chrétien ne se sent pas menacé par les partis d'opposition très régionaux (et donc incapables de prendre le pouvoir) qui lui ont donné la réplique en Chambre jusqu'à présent.

Mais tous ces scénarios de coopération et d'opposition n'auront de sens qu'après lundi soir, tient-il à préciser. Et le chef conservateur est convaincu que les électeurs réservent des surprises.

Contrairement aux sondeurs, qui doutent de la possibilité que les conservateurs prennent des sièges au Québec, M. Clark croit qu'il peut en obtenir deux dans la province francophone, soit Richmond, déjà conservateur en 1997 (c'est là qu'est le seul député élu conservateur en 1997 qui est encore conservateur, André Bachand, les autres

étant passés aux libéraux) et dans Drummond. Là, la candidate conservatrice est arrivée deuxième en 1997, avec 34 % des appuis, derrière le Bloc. Ailleurs, M. Clark croit qu'il va faire des gains dans les provinces atlantiques, surtout. Il pense qu'il peut aussi gagner des circonscriptions en Ontario puisque ses sondages le mettent en tête dans trois circonscriptions.

De plus, le chef du PC affirme qu'entre deux et cinq sièges sont prenables au Manitoba, notamment celui laissé vacant par l'ancien ministre libéral Lloyd Axworthy. Il estime aussi qu'il peut aller chercher des circonscriptions en Alberta, dont le sien à Calgary et le comté d'Athabasca, là où le candidat de l'Alliance a fait des déclarations contre les autochtones.

LES CHANCES

Suite de la page A1

nouveau recours devrait être déposé lundi devant un tribunal floridien.

« Nous pensons que la Cour suprême ne veut pas que sa date butoir soit utilisée comme prétexte pour ne pas compter les voix », a déclaré Doug Hattaway, porte-parole de Gore.

La suspension du dépouillement manuel à Miami-Dade pourrait compromettre les chances du vice-président, qui accusait un retard de 930 voix sur George W. Bush à l'issue du dépouillement des votes par correspondance.

Mais le camp démocrate s'est dit confiant de pouvoir l'emporter quand même, misant sur les décomptes manuels en cours dans les comtés de Palm Beach et Broward, deux bastions démocrates.

« Je crois qu'un décompte complet et honnête dans les comtés de

Palm Beach et Broward suffira à nous faire gagner », a déclaré Ron Klain, un autre porte-parole démocrate.

Le comté de Broward, qui comprend la ville de Fort Lauderdale, a complété mercredi le décompte manuel de ses 588 000 suffrages. L'opération a permis à Gore de réaliser un modeste gain de 137 voix.

Mais les membres de la commission électorale du comté — deux démocrates et un républicain — n'ont pas fini leur travail. Hier, faisant fi de la fête familiale de Thanksgiving, ils ont commencé l'examen de quelque 2000 bulletins de vote mal perforés. À la fin de la journée, cet examen avait fait passer les gains de Gore dans la circonscription de 137 à 225 voix.

Les autorités du comté de Palm Beach ont pour leur part pris congé hier. Mercredi soir, après le dé-

compte à la main des 460 000 suffrages de la circonscription, Bush avait réalisé un gain net de 14 voix. Mais la commission électorale du comté, également constituée de deux démocrates et d'un républicain, a jusqu'à dimanche soir pour décider du sort de 10 000 bulletins de vote litigieux.

Règle générale, ces bulletins n'ont pas été perforés convenablement. En vertu d'une décision d'un juge local, ils peuvent être attribués à Gore ou à Bush s'ils portent une bosse ou une éraflure permettant de déceler « clairement » l'intention des électeurs.

Ces bulletins de vote, appelés « dimpled ballots » par les Américains, pourraient bien déterminer l'identité du 43^e président des États-Unis, au grand dam des républicains.

Rappelons que le camp Bush

s'est adressé à la Cour suprême des États-Unis mercredi afin d'obtenir l'arrêt des décomptes manuels en Floride. Il n'est pas certain que le plus haut tribunal américain accepte de se prononcer sur la question. Hier, le candidat démocrate Al Gore a demandé à la même Cour suprême de rejeter la requête de son rival républicain. Les avocats de Gore estiment que la requête de M. Bush vise à « fédéraliser » la querelle judiciaire de Floride. Ils estiment aussi que les appels déposés par le candidat républicain contiennent des « accusations partiales concernant la façon dont les décomptes sont effectués en Floride ».

En attendant, les républicains sont restés discrets hier. « Nous n'avons rien à ajouter. C'est la Thanksgiving », a déclaré Mindy Tucker, porte-parole républicain.

CUM Précision

Une erreur de mise en page a faussement attribué une citation au directeur de la sécurité civile de la CUM, Jean-Bernard Guindon, dans un texte sur les pages rouges de l'annuaire de téléphone paru hier en page A5.

La citation attribuée à M. Guindon se lisait comme suit : « La CUM a donc abandonné le projet parce qu'il lui en aurait coûté 30 000 \$? Sur un budget de 1,1 milliard ? »

Il s'agissait bien sûr d'une question posée par notre journaliste, question à laquelle M. Guindon répondait, dans le texte original :

« Nos élus (les maires de l'île et les élus de Montréal) ont fait un choix politique. J'en suis désolé, mais je me dois d'être solidaire de cette décision. Nous avons perdu une bataille, mais pas la guerre. Des gens travaillent déjà à un projet visant à reproduire les pages rouges dans tous les annuaires du Canada. Peut-être les reverrons-nous dans un an ou deux, sait-on jamais... »

Toutes nos excuses à M. Guindon pour l'embarras qu'a pu lui causer cette question mal attribuée.

ACTUALITÉS

Le délateur Peter Paradis raconte les hauts et les bas des Rock Machine

« Pendant la guerre, ça tombait comme des mouches »



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Peter Paradis à son entrée dans la salle d'audience hier.

CHRISTIANE DESJARDINS

La guerre des motards a fait extrêmement mal aux Rock Machines, a admis hier Peter Paradis, un ancien leader des Rock Machines de Montréal, devenu délateur contre ses anciens compagnons d'armes.

« Dans le temps de la guerre, ça tombait comme des mouches. Beaucoup se sont fait tuer, d'autres se sont tués eux-mêmes, pis on avait ben du monde en dedans. Tu paies les avocats, la cantine des gars en prison, les armes pour te défendre et les revenus étaient plus pareils. En dernier, en 1999, l'argent sortait plus qu'elle rentrait », a expliqué Paradis, qui témoignait hier au palais de justice de Montréal, dans une cause de trafic de stupéfiants et de gangstérisme qui implique huit de ses anciens camarades.

Au départ, Paradis était coaccusé dans cette affaire. Mais au printemps dernier, il a viré sa veste, a plaidé coupable à tous les chefs d'accusation, a écopé 12 ans de pénitencier, et a signé un contrat de délation.

C'est donc protégé par un imposant dispositif de sécurité que Paradis a fait son entrée dans la salle d'audience, hier. L'homme de 35 ans a témoigné toute la journée, calmement, avec assurance et en répondant sans détour à toutes les questions que la procureure de la Couronne, M^e Hélène Morin, lui posait. Originaire de Verdun, Paradis est un anglophone. Mais comme il maîtrise parfaitement la langue française, il a témoigné en français.

Il a raconté que le dernier travail honnête qu'il avait eu dans sa vie, c'était celui de go-go boy, il y a plus de 15 ans. C'est en dansant dans les clubs qu'il s'est rendu compte qu'il y avait de l'argent à faire dans la vente de drogue. Il a donc changé de « métier ».

Mais au début des années 90, il

n'était plus « fonctionnel », admet-il, parce qu'il prenait lui-même trop de drogue. Sa rencontre en 1994 avec Renaud Jomphe, un membre en règle des Rock Machine, sera alors déterminante.

« Il m'a fait comprendre qu'il y avait autre chose à faire dans la vie que se geler et vivre dans la pauvreté. » Petit à petit, Paradis se monte une équipe de vente de drogue dans Verdun et joint les Rock Machine en gravissant les échelons. En 1994, il est sympathisant (*hang around*, en 1995 il devient recrue (*prospect*, en 1997, il est membre en règle.

Jomphe : le parrain respecté et assassiné

Son attachement à Renaud Jomphe, son parrain dans les Rock Machine, est indélébile encore aujourd'hui. « C'était un gars droit, tout le monde lui demandait conseil, il savait regarder les deux côtés de la médaille », dit Paradis. L'assassinat de Jomphe, le 13 septembre 1996, l'a complètement bouleversé.

« Ça a été un grand choc, pas juste pour moi, pour tout le monde à Verdun. Ça a tout changé. Ce gars-là m'avait aidé, il m'avait sorti de l'enfer », a-t-il dit, en ajoutant un peu contrit, que c'était pour le mettre dans un autre (enfer). Selon lui, l'assassinat de Jomphe a été commandé par les Hells Angels, et arrangé par le propre cousin de Jomphe, Michel Germain. Il dit que Germain reluquait du bord des Hells à l'époque.

« C'est Germain qui nous avait donné rendez-vous dans le restaurant chinois. Il voulait se plaindre à Renaud parce que je ne lui donnais pas les quantités de drogue qu'il demandait. Mais c'est parce qu'il me devait 7000 \$. Dans le restaurant, à un moment donné, Germain est sorti en disant qu'il avait un téléphone à faire. Renaud m'a demandé d'aller faire une commission avec Alain Brunet. Brunet et moi on est sortis et dix minutes après, quelqu'un m'a appelé pour me dire qu'il y avait eu une fusillade au restaurant. » Lors de cet at-

tentat, Christian Deschesnes avait aussi été assassiné et Raymond Lareau avait été blessé.

Selon Paradis, Jomphe était irremplaçable. « Sa mort, c'est ce qui a mis les Rock Machine sur le dos. » Comme personne ne semblait disposé à assurer la relève, Paradis a pris les choses en main.

À l'époque, l'argent était facile. Il pouvait se faire environ 7000 \$ par semaine avec la vente de drogue. Mais par la suite, les revenus ont périclité, en même temps que les membres changeaient de camp, ou tombaient sous les balles. « Les Hells avaient des équipes de tueurs dans le Sud-Ouest, ça se faisait tuer d'un bord pis de l'autre. Je savais que j'étais le prochain. »

L'attentat contre Paradis

Le jour fatidique est survenu le 10 août 1998. Il faisait chaud, Paradis avait enlevé sa veste pare-balles et roulait dans sa voiture en compagnie de Daniel Leclerc, à LaSalle. À un feu rouge, la voiture qui le suivait s'est approchée à sa hauteur, Paradis a vu un reflet, celui d'une arme et a relevé ses vitres. « Je voulais pas rester là comme une poule, j'ai essayé de prendre mon arme, mais elle était coincée sous la jambe de Daniel. »

Il a reçu une première balle dans la poitrine. « Je me suis penché du côté passager tout en gardant mon pied sur le brake, parce qu'il y avait plein de monde qui traversait, il y avait des enfants. » Paradis a reçu trois autres balles. Leclerc n'a pas été blessé. Paradis identifie aujourd'hui ses assassins comme étant Jean-Marie Fontaine et David Lefebvre.

À l'hôpital, ce sont ses compagnons qui venaient monter la garde. Ils étaient tous armés. « Ça prenait ça. Si quelqu'un était pour venir me tirer dans mon lit, c'était pas avec un tire-pois », a-t-il dit hier. Selon lui, ce manège énervait un peu le personnel et il n'a pas été surpris quand on lui a donné son congé au bout de huit jours, même si ses plaies suintaient. « Ils aimaient mieux me voir ailleurs. »

Paradis poursuit son témoignage aujourd'hui.

LES EXPOS

Montréal compte récupérer l'argent investi dans l'équipe

ÉRIC TROTTIER

LA VILLE de Montréal a avisé les autres actionnaires des Expos hier qu'elle souhaitait récupérer sa mise de 13 millions investie en 1991 dans l'équipe, dès que la vente des actions du club de baseball à Jeffrey Loria sera conclue.

Cette vente étant « imminente », selon le président du comité exécutif de la Ville, Jean Fortier, l'administration Bourque préfère se prévaloir d'une disposition dans son contrat avec les Expos qui lui permet d'être payée avant les autres actionnaires en cas de vente de l'équipe. « C'est une décision strictement économique, prise dans le meilleur intérêt des citoyens », a dit M. Fortier. Nous avons jugé préférable de retirer notre investissement (sans profit), plutôt qu'attendre deux ou trois ans pour obtenir un meilleur montant. »

Le président du comité exécutif estime que la Ville aurait peut-être pu obtenir 16 millions en attendant encore trois ans. Mais il y avait aussi des risques, a-t-il ajouté : la situation financière des Expos pourrait se détériorer davantage d'ici là ; celle de Jeffrey Loria aussi, pourrait pâlir. Allait-on risquer de tout perdre ? « On a préféré agir en bon père de famille ; on pense qu'il est plus sage de récupérer notre argent tout de suite », a-t-il ajouté.

La Ville étant le deuxième actionnaire de l'équipe, avec 16,8 % des parts, cette décision ouvre donc toute grande la porte à Jeffrey Lo-

ria, président des Expos, qui veut racheter toutes les actions de l'équipe afin de la transférer dans une ville américaine.

M. Fortier se garde bien d'admettre que la Ville abandonne les Expos. « Ce n'est pas la Ville qui prendra la décision finale de vendre l'équipe à M. Loria, mais les actionnaires majoritaires. Nous, tout ce qu'on veut, c'est que dans l'éventualité où les actionnaires décideraient de se départir de l'équipe, nos actions puissent être converties en argent comptant dès la signature du contrat de vente. »

Pertes importantes

La Ville de Montréal a perdu plusieurs millions de dollars dans l'aventure des Expos. Investis à la banque ou à la Bourse, il y a neuf ans, les 13 millions de dollars auraient pu rapporter gros à l'administration municipale.

alors que l'administration Bourque se contenterait maintenant de récupérer le montant initial.

Jean Fortier refuse toutefois de considérer l'investissement comme une perte. « Même si ce n'est pas nous qui l'avons fait (mais l'administration de Jean Doré), je pense que la décision d'investir dans l'équipe était la meilleure chose à faire à ce moment-là. Ça a maintenu un climat de confiance, ça a aidé les investisseurs à aller chercher d'autres investisseurs ; la décision était sage. »

Mais le résultat est le même, puisque les Expos sont sur le point de passer aux mains des Américains.

Jean Fortier : « C'est une décision strictement économique, prise dans le meilleur intérêt des citoyens. »



Photo CP

Après avoir piqué du nez, l'appareil ultraléger a percuté trois voitures stationnées dans la rue avant de s'écraser et d'exploser devant une imprimerie, tuant sur le coup ses deux occupants.

Lécrasement d'un avion ultraléger fait deux victimes

Presse Canadienne

HULL — Un avion ultraléger de fabrication artisanale s'est écrasé sur le boulevard Sacré-Coeur, à Hull, hier après-midi, tuant sur le coup le pilote et son passager.

Les deux hommes venaient à peine de décoller de l'aéroport de Rockcliffe, vers 15 h, lorsque leur monomoteur Zenith Zodiac a éprouvé des difficultés. Le pilote tentait apparemment de se poser d'urgence sur le boulevard Sacré-Coeur lorsque son petit appareil a soudainement piqué du nez. Selon des témoins, l'avion a frôlé le pignon de l'église Notre-Dame-de-l'Île avant d'amorcer sa descente fatale. Plusieurs automobilistes et passants ont été témoins de cette scène d'horreur, mais personne au sol n'a été blessé.

« Quand j'ai tourné la tête, j'ai vu l'avion frapper une auto, puis rebondir pour aller frapper deux

autres voitures plus loin. L'avion a rebondi une deuxième fois avant de s'écraser au pied d'un arbre, exploser et prendre feu. C'était comme dans un film, je n'en reviens pas encore », a raconté Steve Gillis, qui habite juste en face du lieu de l'accident.

M. Gillis a couru chez lui appeler le 9-1-1 avant de se précipiter vers la carcasse de l'appareil dans l'espoir de trouver des survivants. « J'ai vu deux hommes couchés au sol. Ils ne bougeaient pas. Il n'y avait plus rien à faire. »

Le Bureau de la sécurité des transports (BST) a ouvert une enquête pour faire la lumière sur cette tragédie. « Pour le moment, nous sommes encoirés à l'étape d'interroger des témoins. Nous ne connaissons pas la cause de l'accident et nous ignorons si le pilote a communiqué avec une tour de contrôle avant de s'écraser », a déclaré le porte-parole du BST, Jean-Pierre Arsenault.

La police de Hull a aussi ouvert une enquête pour identifier les victimes et communiquer avec leur famille. « Nous sommes vraiment chanceux que cet accident ne soit pas survenu durant l'heure de pointe. Le boulevard Sacré-Coeur est une artère très achalandée en fin de journée. Je n'ose pas imaginer ce qui aurait pu se produire si l'avion s'était écrasé une heure plus tard », a déclaré le lieutenant Yves Martel de la police de Hull.

L'avion est aussi passé tout près d'un immeuble à logements d'une vingtaine d'étages et d'un centre pour jeunes. Si l'appareil avait dévié vers sa gauche, il aurait aussi pu s'écraser en plein quartier résidentiel.

« Une tragédie s'est produite aujourd'hui, mais nous sommes conscients que ça aurait pu être bien pire », a ajouté le lieutenant Martel.

| VACHE FOLLE |

Les consommateurs montréalais ne s'inquiètent pas trop

SYLVAIN LAROCQUE
collaboration spéciale

LA PSYCHOSE de la vache folle qui fait rage en Europe depuis des mois n'effraie toujours pas les consommateurs de viande d'ici.

C'est du moins ce que *La Presse* a pu constater hier après-midi en rendant visite à quelques boucheries montréalaises.

« Mourir de ça ou mourir d'autre chose... on mangerait plus rien s'il fallait écouter tout ce qu'on nous dit », s'est exclamé Paul Hudon, rencontré au Maître Boucher, avenue Laurier.

« C'est sûr que ça me dérange de savoir ça (que les animaux sont injectés d'hormones et d'antibiotiques), mais c'est dur de changer ses habitudes de vie », confiait pour sa part Luc Rodrigue, qui faisait ses emplettes à la Boucherie Champfleuri de l'avenue du Mont-Royal. « Je suis fumeur, alors je suis condamné de toute façon ! »

Quand *La Presse* lui a appris qu'il existait de la viande certifiée « biologique » qui ne contient ni hormones ni antibiotiques, M. Rodrigue s'est montré intéressé, même en tenant compte de son coût, qui est deux fois plus élevé que celui de la viande traditionnelle. « Je ne mange pas assez de viande pour que le prix fasse une différence en bout de ligne », a-t-il précisé.



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Gérald Reeves : « Ce n'est pas ce qui se passe en Europe qui va m'empêcher de manger mon steak tartare ».

À son avis, de bonnes campagnes de sensibilisation du grand public pourraient forcer le gouvernement à restreindre l'utilisation des hormones et des antibiotiques par les éleveurs.

Une cliente régulière de la même boucherie, Daniela Maestri, se dit

préoccupée par l'utilisation « excessive » des hormones et des antibiotiques, mais estime que les médicaments jouent un rôle important. « Si l'on veut être sûr que les bêtes n'attrapent pas de maladies ou d'autres problèmes que je ne connais pas, il faut quand même les traiter un peu. Mais c'est

vrai qu'on le fait peut-être trop actuellement. »

La dizaine de bouchers consultés par *La Presse* ont confirmé que leur clientèle ne s'est guère alarmée de l'épizootie de vache folle qui frappe l'Europe depuis quelques semaines et des inquiétudes de certains experts.

Depuis quelques années, six scientifiques du département de la protection de la santé du ministère de la Santé du Canada tentent d'alerter la population sur les effets potentiellement nocifs des antibiotiques et des hormones de croissance administrés aux animaux par la presque totalité des grands éleveurs du pays.

En outre, on apprenait mercredi que des experts de la direction de la protection de la santé de la Commission européenne s'apprétaient à recommander à l'Union européenne de bannir toute importation de viande canadienne. Dans un rapport préliminaire, les scientifiques européens s'interrogent sur la compétence des inspecteurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

« Il y a peut-être deux ou trois clients qui se sont inquiétés de la présence d'hormones et d'antibiotiques dans les viandes depuis que je suis en affaires », soutient Gérald Reeves, gérant d'une boucherie au Marché Atwater. « Quand il y a une crise, les ventes baissent pendant quelques jours, puis ça revient à la normale. » Cette semaine, tou-

tefois, son commerce n'aurait souffert d'aucun ralentissement.

« Il faut arrêter de comparer avec l'Europe », dit un autre boucher, qui a demandé de garder l'anonymat. « Y a-t-il déjà eu des morts au Canada à cause des hormones ? »

Reste que bien des bouchers se sentent mal informés par les grossistes et les éleveurs sur la teneur des viandes qu'ils achètent. « Nous n'avons jamais de descriptif de ce que les animaux mangent, ce n'est écrit nulle part, indique Henri Berthuin, boucher depuis 48 ans. Comment voulez-vous qu'on réponde adéquatement aux questions de nos clients ? »

Les bouchers croient possible qu'un jour, à l'instar du poulet de grain, les viandes biologiques se taillent une place dans le marché grand public.

« Je vais vous dire la vérité : ce qu'on nous offre actuellement à manger, c'est de la cochonnerie, explique M. Berthuin. Toute la viande que vous achetez, que ce soit dans une boucherie ou dans un supermarché, ça vient des mêmes grossistes et c'est boosté au max. Il va falloir aller au fond des choses (faisant référence aux méthodes de production) si on veut changer la situation. Pour le moment, les consommateurs sont trop ignorants. On les tient dans l'ombre. Mais si un jour je sens qu'il y a une bonne demande pour des produits biologiques, je vais m'ajuster et je les offrirai à mes clients. Ce sont eux qui ont le fin mot de l'histoire. »

Les habitudes alimentaires des Français changent

BÉNÉDICTE MANIER
Agence France-Presse

PARIS — Désaffection envers la viande rouge, exigence accrue vis-à-vis de l'origine des aliments, essor des filières qualité : cinq semaines de crise autour de la vache folle auront accéléré un changement déjà amorcé dans le comportement alimentaire des Français.

La chute de la consommation de bœuf — qui se traduit par une baisse de l'activité de 40 % à 50 % dans les abattoirs depuis fin octobre — s'inscrit en effet dans un déclin tendanciel de la viande rouge.

Le rosbif et le steak-frites, plats-rois depuis les années 60, vacillent aujourd'hui sur leur trône : la consommation de bœuf a décliné de 30 kg par an et par habitant dans les années soixante-dix, à 27 kg en 1998, selon l'Office interprofessionnel des viandes (OFIVOL).

« Les deux tiers des Français pensent aujourd'hui que la viande rouge peut être remplacée par d'autres éléments nutritifs », note Robert Rochefort, directeur du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC).

Les abats (tripes, rognons...) sont de moins en moins consommés en France, à la fois parce que les goûts et le pouvoir d'achat ont évolué, mais aussi parce que plus récemment, ils ont été assimilés aux matériaux à risques.

Parallèlement, la consommation de volaille s'est fortement accrue (24 kg par an et par habitant en 1998 contre 14 kg dans les années 70), car elle bénéficie d'une « image de viande plus maigre, et où le repérage de la qualité est facile », relève M. Rochefort.

Selon une étude publiée hier par le CREDOC, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) et le ministère de l'Agriculture, effectuée entre 1990 et 1999, les premières qualités de l'alimentation sont pour les Français des produits frais (39 %) et une nourriture variée et équilibrée (25 %).

Les Français ont progressivement adopté une nourriture moins grasse, due à la prise de conscience des risques cardio-vasculaires, et plus légère (un quart des adultes déclarent suivre un régime). Ils ont aussi intégré une variété croissante de céréales, de fruits et de légumes : les plats les plus souvent cuisinés à la maison sont la soupe (62 %) et les gratins de légumes (60 %).

Ces crises ont induit une certaine désorientation du consommateur, qui modifie ses achats au fur et à mesure que tombent les mauvaises nouvelles (dioxine dans les poulets, listéria dans la charcuterie...). Son comportement devient « hyper-pragmatique, voire irrationnel », note Robert Rochefort.

Mais le consommateur demeure cohérent sur un point : il exige davantage de sécurité et de qualité.

C'est pourquoi les filières biologiques connaissent une croissance continue (de 20 à 30 % par an), tandis que les viandes ordinaires sont délaissées au profit des filières d'appellation d'origine ou les Labels Rouges.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2000, SAUF AVIS CONTRAIRE

JUSQU'À DIMANCHE!

ÉPARGNEZ 13%*

sur tous les meubles[†] et ensembles matelas-sommier de plus, tous les meubles[†] et ensembles matelas-sommier sont en solde ou à prix spécial

Moitié prix

ENSEMBLE MATELAS-SOMMIER À RESSORTS INTÉGRÉS DE LA SÉRIE 1671BD

À matelas 'Perfect Impressions' n'ayant pas besoin d'être retourné. 1 place-TG 2 places. Rég. Sears 1999,98-3299,99. L'ens. 999,99-1649,99

sears  pedic



Rabais 301\$

CANAPÉ 'LIBERTY'

Rég. Sears 1099,99.

798 \$

Meubles assortis et options sur commande aussi en solde

tout pour  la maison.



Rabais 261\$

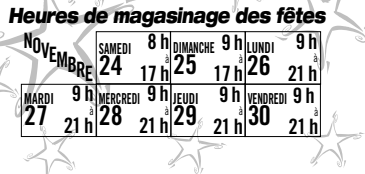
FAUTEUIL INCLINABLE TALLMAN

WALL-A-WAY™

Rég. Sears 899,99.

638 \$

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 24 décembre 2000. Options sur commande aussi en solde



Il y a des magasins Sears près de chez vous

Meubles et ensembles matelas-sommier disponibles dans les magasins suivants:

Magasin

Place Vertu (514) 335-7770

Magasins de meubles et d'électroménagers

Anjou

Langelier et Jean-Talon (514) 254-4213

Brossard

Boulevard Taschereau et Boulevard Napoléon (450) 678-9066

LaSalle

Boulevard Newman et Boulevard Des Trinitaires Carrefour Angrignon (514) 365-5070

Laval

Boulevard Curé Labelle et autoroute 440 (450) 682-0495

Pointe-Claire

Centre de Pointe-Claire, Boulevard des Sources et autoroute Transcanadienne (514) 694-3984

St-Bruno

1155, boul. des Promenades (450) 653-4064

Ensembles matelas-sommier aussi disponibles aux magasins suivants:

Centre commercial Champlain, Brossard (450) 465-1000

Les Galeries d'Anjou (514) 353-7770

Carrefour Laval (450) 682-1200

Centre Fairview Pointe-Claire (514) 694-8815

Les Galeries Rive-Nord, Repentigny (450) 582-5532

Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000

***Offre 'ÉPARGNEZ 13%':** Sears déduira du prix de l'article le montant équivalant à celui qui sera payé pour la TPS et la TVQ, ce qui signifie que le montant total de l'achat, toutes taxes comprises, ne dépassera pas le prix de l'article. La déduction équivalant au montant des taxes ne s'applique pas aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes. L'offre ne s'applique pas aux frais de livraison, de contrat d'entretien ou d'installation.

****Offre 'Pas de paiement':** pas de paiement avant janvier 2002 avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Renseignez-vous.

Les deux offres: à l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 26 novembre 2000.

[†]R/O1 Meubles; à l'exclusion des meubles pour bébés

SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.™



Avec la carte Sears, pas de paiement avant janvier 2002** pour tous les meubles[†] et ensembles matelas-sommier

Copyright 2000. Sears Canada Inc.

| SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-NICOLET |

La conductrice de la fourgonnette pourrait en être quitte pour des amendes

PASCALE BRETON

DES INFRACTIONS en vertu du Code de la sécurité routière pourraient être déposées contre Jeanne Auger, la conductrice impliquée dans la collision mortelle survenue à Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, au printemps dernier. La Sûreté du Québec a rédigé un rapport d'infractions en ce sens hier.

Ce rapport sera remis à la procureure générale du Québec, Linda Goupil, qui aura le mandat d'y donner suite ou non. Sa décision devrait être rendue avant Noël. « En vertu du Code de la sécurité routière, ce sont des amendes qui peuvent être imposées, ainsi que des points d'inaptitudes. Ces amendes peuvent varier entre quelques centaines et plusieurs centaines de dollars », a indiqué hier l'agent Daniel Lamirande, relationniste à la SQ du district de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Cette pratique se voit régulièrement dans les cas d'accident de la route. « Normalement, nous faisons un constat au moment où l'infraction survient, mais dans le cas d'un accident, les policiers font un rapport après leur enquête », a mentionné M. Lamirande.

À la fin du mois de septembre dernier, le procureur de la Couronne, Maurice Gabias, a décidé de ne pas porter d'accusations au criminel relativement à l'accident qui avait fait huit morts. La Couronne avait toutefois reconnu que des infractions concernant le nombre de personnes à bord du véhicule, l'uti-



Renversée sur la flanc, la fourgonnette que conduisait Jeanne Auger, dans laquelle huit enfants ont péri, y compris son fils Samuel, le 16 mars dernier, sur la route du Port Saint-François, à Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet.

lisation des sièges d'appoint ainsi que des ceintures de sécurité pouvaient être relevées en vertu du Code de la sécurité routière.

Recommandations

Hier, c'était au tour du coroner Raynald Gauthier de rendre publiques ses principales recommandations, après avoir présenté lundi

son rapport aux familles des victimes. Même s'il écrit que « seulement deux des enfants qui n'étaient pas attachés auraient eu de meilleures chances de survie s'ils avaient été attachés ou retenus par un dispositif de sécurité adéquat », le coroner recommande d'éclaircir les ambiguïtés de la loi à ce sujet.

Le coroner a constaté que même

les policiers n'étaient pas du même avis concernant la loi et le transport des enfants. Il suggère donc au ministère des Transports du Québec de véhiculer une information plus claire et au ministère de la Sécurité publique de donner aux policiers une formation sur la réglementation et les dispositifs de retenue des enfants à bord des véhicules.

« Quand les lois manquent de clarté au point que les policiers chargés de les faire respecter divergent d'opinion sur leur interprétation, peut-on décemment s'attendre à ce que des citoyens ordinaires fassent la part des choses ? » a souligné le coroner Gauthier dans son rapport de 14 pages.

La Société de l'assurance automobile du Québec ainsi que l'association des CLSC et CHSLD du Québec sont également visées par les recommandations afin qu'elles diffusent l'information adéquate. Le coroner vise enfin la ministre déléguée à la Famille et à l'enfance pour qu'elle impose aux garderies une connaissance et une formation minimum concernant la sécurité des enfants à bord des véhicules de transport.

La ministre de la Famille Nicole Léger a accueilli favorablement ces recommandations en promettant de soumettre rapidement des suggestions au Conseil des ministres. « Est-ce qu'on peut davantage toucher la sécurité routière lorsqu'on parle de formation des responsables en service de garde ? » s'est-elle interrogée. Les éducateurs reçoivent une formation, mais peut-être faudrait-il préciser les règlements pour les sorties en automobile. « La sécurité des enfants dans le service de garde est une chose, mais il faut s'interroger sur ce que les responsables reçoivent comme information. Est-ce que les normes devraient être plus précises, c'est ce qu'on doit regarder », a résumé la ministre.

Aide aux familles: les CLSC réclament 1000 employés de plus

MARC THIBODEAU

LES CLSC DISENT avoir besoin de 1000 employés de plus pour « boucher les trous majeurs » dans le réseau et fournir les services « essentiels » au développement des enfants au Québec.

« Nous devons organiser les services pour avoir un réseau cohérent et complet plutôt qu'un gros gruyère », indique Sylvie Fortin, conseillère au programme jeunesse de l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec, qui a présenté en matinée un plan d'action détaillé à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, ainsi qu'à son ministre délégué, Gilles Baril.

Le plan, obtenu hier par *La Presse*, comporte une vingtaine de mesures destinées aux enfants et à leurs parents. Il accorde une attention toute particulière aux petits de 0 à 4 ans.

Selon Mme Fortin, les besoins sont particulièrement criants à ce niveau. Les CLSC, illustre-t-elle, suivent 7000 familles en difficulté qui font l'objet de plus d'une vingtaine de visites avant et après la grossesse de la mère. Faute de ressources, cette aide s'arrête lorsque l'enfant atteint deux ans.

« L'aide disparaît, mais pas les problèmes », note la conseillère, qui dénonce l'existence d'un « gros trou » dans les services pour les enfants de 2 à 4 ans.

Les CLSC veulent notamment tripler le nombre d'orthophonistes dans leurs rangs, de 50 à 150, pour pouvoir intervenir rapidement auprès des enfants présentant des difficultés de langage et de communication. À l'heure actuelle, l'attente dans les centres spécialisés peut durer des mois, voire des années, des délais tout simplement « dramatiques » aux yeux de Mme Fortin.

Les services de consultation psychosociale et de « soutien santé » aux centres de la petite enfance doivent aussi être développés, plaident les CLSC, qui insistent sur la modestie de leurs objectifs pour illustrer l'ampleur des besoins à combler.

Selon Mme Fortin, seulement 3 % des familles ayant des enfants en bas âge bénéficient d'un suivi soutenu alors que plus de 20 % d'entre elles vivent sous le seuil de faible revenu défini par Statistique Canada. « Avec notre plan, on pourrait en toucher 5 %. C'est une petite augmentation », dit-elle.

Le Québec, insiste la porte-parole de l'association, paie actuellement un coût considérable en raison des lacunes existantes. « Il faut investir dans le capital social », plaide la coordonnatrice, qui refusait hier de préciser le coût des mesures réclamées du gouvernement.

« C'est de l'ordre de dizaines de millions », a-t-elle déclarée. Les CSLC emploient actuellement 3000 personnes dans leur programme famille-enfant-jeunesse, qui dispose d'un budget global de 225 millions. L'ajout de 1000 employés, un bond de 33 %, entraînerait à lui seul une facture récurrente de plus de 50 millions.

Le plan d'action, en plus d'identifier « un minimum de base (sic) des services à offrir », vise à harmoniser l'aide offerte par les CLSC, qui varie grandement d'une région à l'autre. « C'est une question d'équité, indique la conseillère au programme jeunesse de l'association. Il n'est pas acceptable que les gens n'aient pas accès aux mêmes services partout dans la province.

La porte-parole de la ministre Marois, Nicole Bastien, a indiqué hier qu'il était trop tôt pour commenter les demandes de l'association. « Ce fut une très bonne ren-

contre », s'est-elle contentée de préciser.

Le porte-parole du ministre Baril, Thierry Audin, a aussi refusé de commenter le plan d'action. Il a rappelé cependant, en réponse aux observations des CLSC sur le manque de soutien aux enfants de 2 à 4 ans, que le gouvernement avait annoncé en juin la mise sur pied d'un nouveau programme permettant de prêter main forte à des familles très vulnérables de la naissance des enfants jusqu'à leur entrée à l'école. Une somme de 22,5 millions a été réservée pour la mise en oeuvre du programme.

Selon Mme Fortin, cette mesure cible des familles dans une situation « extrême » et s'ajoute aux objectifs des CLSC, qui collaborent d'ailleurs à son implantation. Elle ne comble cependant qu'une fraction des besoins existants, juge-t-elle.

Le prédateur de la 20 fait appel

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le prédateur de la 20, André Gagnon, de Berthier-sur-Mer, s'est adressé hier à la Cour d'appel pour obtenir la permission d'en appeler de la peine de 14 années et 10 mois de pénitencier qui lui a été imposée le 7 novembre, par le juge Pierre Rousseau.

Le juge Rousseau avait lui-même qualifié sa sentence de sévère mais méritée, après avoir déclaré Gagnon coupable d'avoir drogué 13 jeunes hommes, des auto-stoppeurs pour la plupart. Gagnon avait également été reconnu coupable d'agression sexuelle sur deux d'entre eux, ainsi que d'homicide involontaire sur la personne de David Desmeules, un jeune homme de 20 ans happé mortellement par une automobile après avoir été abandonné intoxiqué en bordure de l'autoroute 20.

Le procureur de la défense, M^e François Huot, qui a déjà obtenu la permission d'en appeler du verdict, soutient que cette peine, équivalant à 18 années et 5 mois de pénitencier, en ajoutant la détention préventive, « est excessive eu égard à la gravité subjective des délits reprochés et ne reflète pas adéquatement la culpabilité morale de son client ».

M^e Huot soutient en outre que le juge Rousseau, pour justifier l'imposition d'une peine exemplaire, n'avait aucun élément de preuve lui permettant d'affirmer que Gagnon était pleinement conscient du danger couru par ses victimes. Le juge, selon la défense, a aussi erré dans son appréciation des facteurs aggravants et du crime d'homicide involontaire coupable.

La requête de M^e Huot sera présentée en Cour d'appel le 1^{er} décembre.

twik®



65.⁰⁰

LE JEANS DENIM FONCÉ USÉ

C'est le nouveau visage du denim exclusif pour Twik, hypersouple, foncé, usé pour donner un bel effet de déjà vécu. Coupe semi-évasée, poches plaquées découpées. Cami tigre métallique 19.99, ceinture maillons 35.00

P R Ê T - À - F Ê T E R

NOËL 2000



9.⁹⁹
RÉG. 15.00*

LE PÊCHEUR FIBRE POLAIRE

Une exclusivité dans la boîte-cadeau Simons, l'indispensable bibi Twik d'hiver. Douce et chaude fibre polaire, cordon-barillet ajustable tout autour de la tête. Noir, charbon, naturel, marine, denim. Taille unique.



25.⁰⁰

LE TEE-SHIRT ARABESQUES

Une exclusivité pour Twik. Le tee-shirt en interlock de coton, encolure ronde, manches trois-quarts, rayure dessinée en arabesques contrastantes sur fond blanc, rouge, orange, choco ou lime. P.m.g.tg.



39.⁹⁵
RÉG. 65.00*

LE KANGOUROU COL ZIP

Un cadeau exclusif de la collection laine d'agneau Twik, le pull poche kangourou côtelée, col montant zip. À offrir en kaki, charbon, marine, rouge. P.m.g.tg. Tee-shirt rayures géo 19.99, jeans iriscent 49.95

la maison



simons



GRATUITE!
La boîte-cadeau Simons vous est offerte avec tous vos achats de Noël

2910243

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

+

PENDANT
CE TEMPS...

Urne volée et retrouvée

LES ÉLECTEURS de la circonscription de Victoria, en Colombie-Britannique, ont eu chaud. L'urne électorale contenant 140 votes par anticipation qui avait été volée lundi a finalement été retrouvée intacte le lendemain. « L'urne retournée est intacte et n'a pas été ouverte », a fait savoir le directeur général d'Élections Canada, Jean-Pierre Kingsley. À l'origine, ce n'est pas l'urne, mais la voiture dans laquelle elle se trouvait qui avait été volée. Les policiers ont retrouvé le véhicule mardi. Des représentants des candidats de l'Alliance canadienne, du Parti libéral et du NPD ainsi que le directeur du scrutin et le scrutateur de la circonscription ont participé à l'inspection de l'urne en question. Ils ont convenu que les sceaux n'avaient pas été touchés et le processus a suivi son cours normalement.

Sur la liste quand même

LA CONTROVERSÉE candidate de l'Alliance canadienne du comté de Winnipeg—Centre-Sud, Betty Granger, a beau avoir annoncé sa démission et son retrait de la campagne électorale il y a quelques jours, son nom demeurera sur le bulletin de vote de cette circonscription. À ce sujet, la loi électorale est très claire, rappelle-t-on à Élections Canada : les candidats avaient jusqu'au lundi 6 novembre à 17h pour se désister. « Par conséquent, le nom de M^{me} Granger figurera sur le bulletin de vote, et les votes en sa faveur lui seront attribués », indique-t-on. Rappelons que la candidate allianciste avait soulevé l'ire de la communauté asiatique canadienne en qualifiant d'« invasion » l'immigration des membres de cette communauté au pays.

Deux conditions

LA LEADER néo-démocrate, Alexa McDonough, impose deux conditions à la demande faite par son homologue conservateur, Joe Clark, aux chefs des partis d'opposition de s'entendre sur un examen exhaustif des règles déontologiques des parlementaires canadiens. Ces deux conditions sont : l'appui de M. Clark à une motion bannissant un système de santé à deux vitesses et à une seconde motion permettant de créer un Code de conduite des parlementaires. Ces deux éléments avaient été proposés par les néo-démocrates au cours des derniers mois sans recevoir l'aval des députés de la Chambre des communes.

Fausse route

LE GROUPE de travail sur le financement des soins de santé de l'Institut canadien des actuaires estime que les cinq principaux partis fédéraux font fausse route sur l'épineuse question des soins de santé. Toutes les formations politiques s'attardent à la question d'un système de santé à deux vitesses alors qu'ils devraient davantage débattre de la dette non capitalisée du présent régime d'assurance-santé. Cette dette est « la somme dont on doit disposer à un moment donné pour couvrir les frais de santé engagés pour la durée de vie des personnes de 18 ans et plus ». Elle est présentement estimée à 991 milliards de dollars, mais pourrait grimper à 2,9 billions d'ici 2030. « Aucun parti ne fait état de la nécessité d'une répartition plus judicieuse des fonds en vue de préserver le système actuel de soins de santé. L'augmentation des dépenses n'est pas une solution, il faudrait plutôt chercher à dépenser plus intelligemment », indiquent les actuaires.

André Duchesne

LES CHEFS AUJOURD'HUI

> Le chef libéral, Jean Chrétien, commencera sa journée à Montréal. Il se dirigera ensuite vers Toronto, où il sera suivi de près par son rival conservateur, Joe Clark, ainsi que par la leader néo-démocrate, Alexa McDonough, qui font eux aussi campagne dans la capitale ontarienne. M. Clark poursuivra ensuite sa tournée ontarienne à Oxford et London. Mme McDonough, pour sa part, se rendra à Winnipeg, au Manitoba.

> Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, quitte l'Ontario pour l'Ouest. Il fera campagne dans trois provinces : à Winnipeg, au Manitoba; à Saskatoon, en Saskatchewan; et à Calgary, en Alberta.

> Le chef bloquiste, Gilles Duceppe, entame pour sa part le dernier droit en faisant campagne pendant 36 heures. Il partira de Québec, puis se rendra en Estrie, passera la soirée et la nuit en Montérégie et à Montréal, pour poursuivre sa tournée samedi, à Laval.

Chrétien mise sur « le vote silencieux » pour obtenir une majorité

GILLES TOUPIN

TORONTO — Alors que ses adversaires salivait déjà à l'idée d'un prochain gouvernement libéral minoritaire, Jean Chrétien a rabroué hier ceux qui croient que son parti fera piètre figure au Québec et qu'il est sur la pente descendante dans l'opinion nationale.

Au Québec notamment, le chef libéral, qui faisait campagne en banlieue de Toronto, a affirmé qu'il avait confiance dans « le vote silencieux », c'est-à-dire dans cette portion de l'électorat qui garde jalousement pour elle ses choix et qui refuse de répondre aux sondages.

Deux sondages publiés coup sur coup hier par Decima Research et par COMPAS Inc. ont fait état d'une solide remontée du Bloc québécois qui serait à 13 %, selon la première enquête, et à 11 %, selon la seconde. Dans l'ensemble du pays, les libéraux recueilleraient quelque 39 % des voix, soit une chute de six points, alors que les

conservateurs atteindraient les 12 %.

« Les sondages varient, a commenté M. Chrétien. Vous vous rappelez au Québec ? M. Bouchard était sept points en avant deux jours avant l'élection et il a fini en arrière parce qu'il y a le vote silencieux, qui est bien connu. Les experts en parlent régulièrement et même les commentateurs québécois le retiennent dans leurs analyses. Je ne fais pas de spéculation. Mais ce fait-là existe, c'est traditionnel au Québec. »

M. Chrétien faisait ces commentaires à la lumière des rapports « encourageants » qu'il reçoit des sondeurs de son parti, a-t-il expliqué.

Les chefs du Bloc québécois, Gilles Duceppe, du Parti conservateur, Joe Clark, et du NPD, Alexa McDonough, ont commencé depuis deux jours à réfléchir tout haut sur la façon dont ils agiraient dans l'éventualité du gouvernement libéral minoritaire.

« Je ne planifie pas un gouvernement minoritaire, a déclaré Jean Chrétien. Je planifie un gouvernement majoritaire. Un bon parti national formant un gouvernement national majoritaire, je crois que ce sera très bon pour le Canada. »

Day retourne dans l'Ouest pour « finir » les libéraux

VINCENT MARISSAL

OAKVILLE — Jean Chrétien insulte et divise les Canadiens, accuse Stockwell Day, qui retourne ce matin dans l'Ouest où il a bien l'intention de « finir » les libéraux.

Après un sprint de trois jours en Ontario, où l'Alliance canadienne n'a pas réussi sa percée tant espérée, Stockwell Day finira la campagne chez lui, dans l'Ouest canadien.

Confrontés à des sondages plutôt décevants dans les régions stratégiques de l'Ontario, M. Day et ses conseillers remettent maintenant leur sort entre les mains des indécis, mais, de toute évidence, le miracle n'aura pas lieu.

À défaut de marquer des points cruciaux en Ontario, l'Alliance canadienne pourrait priver les libéraux d'une troisième majorité en raflant pratiquement tous les sièges de l'Ouest.

Leurs appuis sont plus solides que jamais dans ce coin de pays. Au moins deux ministres de Jean Chrétien (et quelques députés) sont sérieusement menacés et la remarque du chef libéral à propos des gens de l'Ouest ne les aidera certainement pas à survivre.



M^{me} Day, dont c'était l'anniversaire, a eu droit, hier, à une petite fête et, bien sûr, au baiser de circonstance.

« Stock (M. Day) s'en va dans l'Ouest et il va donner la claque aux libéraux, lance un conseiller du chef allianciste. M. Chrétien vient de tuer Anne McLellan (ministre de la Justice, députée de l'Alberta) et David Anderson (ministre de l'Environnement, député de C.-B.). »

Mercredi, en Nouvelle-Écosse, Jean Chrétien a affirmé qu'il aimait bien travailler avec les gens de l'Est, mais que Joe Clark et Stockwell Day étaient Albertains, donc d'un « genre différent ». M. Chrétien a plus tard affirmé qu'il blaguait, mais Stockwell Day ne manquera pas une si belle occasion de solidifier ses votes dans l'Ouest.

« Il n'a pas demandé notre pardon, et s'il le faisait, vous savez, je ne veux pas

lui tenir rigueur à tout prix, mais je crois qu'il doit des excuses au pays tout entier, a indiqué hier matin le chef allianciste lors d'un bref point de presse. Voila une personne qui est premier ministre, du moins pour quelques jours encore, et qui dit qu'il préfère certaines personnes à d'autres dans ce pays, c'est renversant. »

Un groupe antifrancophone appuie Alliance

VINCENT MARISSAL

BURLINGTON — Stockwell Day, qui tente de se défaire de l'image d'intolérant accolée par ses adversaires, a récolté un appui dont il aurait bien pu se passer en s'attirant la sympathie des *Canadians against Bilingualism Injustice*, un groupe de Toronto qui milite pour la mort de la loi sur les langues officielles.

Affichée bien en vue dans le local électoral du candidat de l'Alliance canadienne, Don Pennell, à Burlington, où Stockwell Day s'est arrêté hier, une publicité du groupe antifrancophone expliquait en long et large toutes les « injustices » de la loi sur les langues officielles.

Les *Canadians against Bilingualism Injustice* dénoncent le « racismisme » du gouvernement libéral de Jean Chrétien contre la majorité anglophone du pays, concluant qu'il faut voter pour Stockwell Day pour mettre fin à ce régime inacceptable.

« La loi sur les langues officielles, lit-on dans la publicité, est de plus en plus utilisée pour servir les francophones au Canada. En tant qu'anglophones, vous et vos enfants êtes victimes de discrimination active de la part du gouvernement libéral. »

Suivent une série de chiffres vi-

sant à prouver cette « discrimination » contre les anglophones. Ainsi, les *Canadians against Bilingualism Injustice* dénoncent le fait qu'Ottawa ait dépensé, en 1999, 1,1 milliard pour les francophones de l'Ontario qui ne représentent pourtant que 4,7 % de la population de la province.

Dans l'ensemble du Canada, reprend la publicité, le gouvernement fédéral a gaspillé 2,6 milliards en 1999 pour ses « largesses » envers les 23,7 % de francophones.

Pour le groupe antifrancophone, l'existence de la loi sur les langues officielles est une « autre bonne raison de voter contre les libéraux ».

« Le gouvernement libéral est raciste parce qu'il appuie les francophones au Canada », ajoute le groupe, qui s'en prend aussi au projet de la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, d'étendre le bilinguisme à l'ensemble de la fonction publique fédérale ou de faire la promotion de l'enseignement du français dans les écoles primaires.

Le candidat Don Pennell, un traditionaliste qui a fondé et dirigé pendant 10 ans le *Family coalition party of Ontario*, affirme ne pas ap-

Le chef libéral estime que si les conservateurs pavoisent à l'idée de détenir la balance du pouvoir, c'est que c'est dans leur intérêt. « Les conservateurs, explique-t-il, ont eu un certain nombre de votes lors des dernières élections. Il y a des indications qu'ils en auront moins. » M. Chrétien ne croit pas notamment à la razzia possible des troupes de Joe Clark dans les provinces de l'Atlantique.

Le premier ministre maintient que la course se fait encore à deux, en ce sens que son parti est le seul parti qui soit premier ou deuxième partout au Canada. « L'Alliance est deuxième en Ontario, commente-t-il, mais elle n'est pas deuxième dans les Maritimes ou au Québec. Alors je pense que nous sommes en très bonne position. Et mon but est d'avoir un parti qui représente les Canadiens d'un océan à l'autre. Nous ferons très bien lundi. Je suis très confiant. »

De la même façon que le premier ministre se méfie des sondages et mise sur « le vote silencieux », l'opposition tend à minimiser depuis le début de la campagne l'avance des libéraux dans les sondages. Chacun garde notamment à l'esprit les élections de 1999 en Saskatchewan, où Roy Romanow,

à trois jours du scrutin, menait par 21 points dans les sondages pour finir avec un gouvernement minoritaire.

Le premier ministre a donné quelques signes de fatigue hier à Mississauga, où il a qualifié le turban sikh de son député de Bramalea, Gurbax Singh Malhi, de « décoration » et où il a baptisé l'émission de télévision *This Hour Has 22 Minutes* de « *This Hour Has 22 Hours* ».

De plus, le chef libéral s'est plus ou moins excusé d'avoir affirmé la veille qu'il préférerait faire de la politique avec les gens de l'Est plutôt qu'avec ceux de l'Ouest. « Je faisais une blague en ayant à l'esprit Joe Clark et Stockwell Day, a-t-il dit. (...) Si c'est mal interprété, je m'en excuse. » Enfin, M. Chrétien a accusé l'Alliance canadienne d'avoir un autre « plan caché » dans son programme électoral, celui d'abolir le Régime de pension du Canada. Le chef libéral prenait à témoin une déclaration d'un candidat allianciste albertain, Ken Epp, publiée hier dans le *Edmonton Journal*. « Moi je pense que les Canadiens sont très confortables, a dit M. Chrétien, avec les programmes qui existent actuellement pour les gens qui sont à la retraite. »



Jean Chrétien

La « gaffe » de Chrétien soulève un tollé dans l'Ouest

MARIE-CLAUDE LORTIE

Jean Chrétien ne s'est pas fait beaucoup de nouveaux amis dans l'Ouest cette semaine.

En Alberta et en Colombie-Britannique, ses commentaires sur le fait que les gens de l'Ouest comme Joe Clark et Stockwell Day étaient « différents », fût-ce une blague, ont soulevé un tollé.

Hier matin, à la une des journaux, à la télé et à la radio, on ne parlait que de ça, expliquaient les gens de l'Ouest joints par *La Presse*.

Au *Vancouver Sun*, on préparait une réplique en éditorial.

« C'est un symptôme visible d'un malaise pas mal plus profond », expliquait hier Don Cayon, directeur des pages éditoriales du journal.

« Par ces commentaires, il a ouvert la porte à l'expression du sentiment d'aliénation qui est présent chez les gens de l'Ouest », affirme Linda Trimble, professeur de sciences politiques à l'Université de l'Alberta. Un sentiment, explique M^{me} Trimble, qui est toujours à fleur de peau et qui n'a pas besoin de beaucoup plus pour refaire surface, énergiquement.

Selon elle, les commentateurs ne vont pas choquer les pro-libéraux, sinon marginalement. Toutefois, dit M^{me} Trimble, il risque de renforcer les pro-Alliance dans leurs croyances antilibérales, et peut-être faire perdre quelques votes « stratégiques » d'électeurs mous qui auraient voté libéral au lieu de NPD pour bloquer l'Alliance.

John Richards, professeur de commerce à l'Université Simon-Fraser, à Vancouver, va dans le même sens. « Le citoyen typique dans l'Ouest se dira que (Jean Chrétien) préfère l'Est, parce qu'il peut y pratiquer le genre de clientélisme qu'on lui connaît et que les gens de l'Ouest n'apprécient guère », dit-il.

Selon lui, les gens de l'Ouest se préparent à un raz-de-marée de l'Alliance parce qu'ils se sentent exclus du cercle de préférence de l'Est. « L'effondrement des conservateurs dans l'Ouest, rappelez-vous, dit M. Richards, c'est parce qu'on n'a jamais digéré que le contrat des F18 aille au Québec plutôt qu'au Manitoba. »

VOUS DÉSIREZ RÉAGIR À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE?
Courrier électronique:
elections@lapresse.ca

« Nous ne sommes pas un parti de droite »

KATIA GAGNON

VOUS CROYEZ que le Parti conservateur est un parti de droite ? Détrompez-vous. « Je ne suis pas un chef de droite. Nous ne sommes pas un parti de droite. Nous sommes un parti du centre », tranche le chef conservateur.

Les libéraux sont donc un parti de gauche ? Joe Clark n'aime visiblement pas ces étiquettes. Les conservateurs sont-ils à tout le moins à droite des libéraux ? « Pas en ce qui concerne la pauvreté, les travailleurs saisonniers, les sans-abri. Sur le plan fiscal, oui, nous sommes plus à droite », concède-t-il.

Ne parlez donc pas au chef conservateur d'union de la droite. C'est un concept qui, pour lui, n'a pas de sens et c'est pour cela qu'il a refusé, lors de la naissance de l'Alliance canadienne, de s'unir au nouveau parti. Le Parti conservateur a-t-il donc définitivement mis une croix sur ces ex-réformistes qui, eux, sont bien à droite et entendent le rester ?

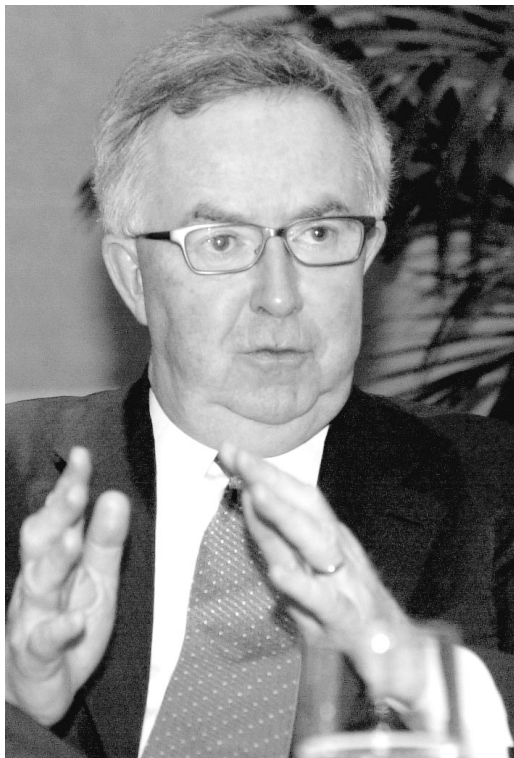
« Pouvons-nous récupérer une partie des gens qui ont quitté notre parti pour l'Alliance ? C'est une bonne question. Dans l'élection actuelle, le groupe qu'on a cherché à convaincre a voté libéral par le passé. Tous les sondages indiquent que c'est le groupe le plus susceptible de nous appuyer », souligne-t-il.

Tout jeune parti

Une chose est sûre, si l'Alliance n'était pas là, plusieurs de ses électeurs seraient restés dans le giron conservateur. Et après le 27 novembre, si la récolte de sièges de Stockwell Day n'est pas aussi imposante que le prévoyaient ses partisans, les alliancistes pourraient bien se demander pourquoi ils continueraient à voter pour un parti qui ne formera jamais le gouvernement, prévoit M. Clark. « Le résultat de leur organisation en un parti en 1988 (le Reform Party) a été l'élection, deux fois, de Jean Chrétien. Ce n'était pas leur objectif », constate le chef conservateur.

L'Alliance, précisément parce que c'est un tout jeune parti, n'a peut-être pas les assises pour résister à un important revers électoral. « Au Parti conservateur, nous ne sommes pas nés d'hier et ça compte. À l'Alliance, on n'a pas cette tradition d'avoir survécu à toutes sortes de difficultés. On ne sait pas l'impact qu'auront les résultats de ces élections sur l'Alliance », souligne M. Clark.

D'ailleurs, le nouveau parti a peut-être fait une erreur en changeant de chef, estime-t-il. « M. Day n'est pas M. Manning. Avec ses limites, M. Manning était bien structuré, il savait ce qu'il allait chercher. Ce n'est pas le cas avec M. Day ». Visiblement, Joe Clark, le politicien d'expérience, a savouré les erreurs de son rival, néophyte en politique fédérale. « Pour réussir une campagne, il faut deux choses : il faut qu'on fasse une campagne forte et il faut que nos adversaires fassent des erreurs », dit-il, sourire en coin.



Le Québec ne veut pas d'un leader issu du reste du Canada, selon Clark

KATIA GAGNON

Même s'ils aiment Joe Clark et qu'ils ont apprécié sa performance au cours des débats, les Québécois hésitent toujours à voter pour son parti parce qu'ils ont encore une forte réticence à donner leur appui à un leader issu du reste du Canada.

C'est du moins ainsi que Joe Clark explique le faible score que récolte son parti dans les sondages au Québec. « Les Québécois n'ont pas voté pour Robert Stanfield (chef conservateur de 67 à 76). Ils ont voté pour Lester Pearson (chef libéral de 63 à 68), mais parce que le Parti libéral était bien enraciné au Québec. Est-ce que c'est parce qu'on vient de l'extérieur du Québec ? Je ne sais pas. Peut-être. Parce qu'une grande partie de la dynamique québécoise en est une d'insécurité au Canada. Peut-être est-ce plus difficile pour quelqu'un d'une autre province de gagner dans cette ligue », a déclaré M.

Clark en entrevue à *La Presse*. Joe Clark n'a en effet toujours recueilli au Québec qu'un succès d'estime. À la tête du PC en 1979, il n'avait récolté que deux sièges au Québec. Après que son gouvernement — minoritaire — fut tombé, il n'avait pas fait mieux un an plus tard : un seul député québécois. Et les derniers sondages montrent que les Québécois, s'ils sont plus nombreux à l'appuyer qu'en début de campagne, ne lui donneront que peu de sièges au prochain Parlement.

Et pourtant, Joe Clark a adopté au cours des dernières années plusieurs lignes de conduite susceptibles de lui apporter la sympathie d'une bonne partie de l'électorat québécois. « Comparez le bilan de Jean Chrétien et le mien concernant les questions qui touchent les intérêts du Québec », lance-t-il. Son opposition à la Loi sur la clarté référendaire est un exemple : cette prise de position lui a valu les foudres de ses partisans du reste du Canada, mais au Québec, les sondages n'ont pas suivi. Le chef conservateur ne s'en étonne pas et prend la chose avec beaucoup de philosophie.

« J'accepte d'agir dans les intérêts du Québec sans en recueillir les bénéfices. Je n'ai pas fait ça pour des raisons de popularité, je crois que l'approche de M. Chrétien était mauvaise. Je n'avais pas supposé que le Québec changerait ses allégeances politiques à cause de ma décision », dit-il.

Agressif

Joe Clark se félicite tout de même que les débats des chefs aient permis aux Québécois de le redécouvrir. « Les Québécois ont été surpris par la vigueur et l'agressivité de ma performance dans les débats. Ils ont oublié que j'étais assez agressif comme chef de l'opposition : c'est moi qui ai forcé Pierre Trudeau à aller devant la Cour suprême pour le rapatriement de la Constitution. Je suis connu au Québec comme diplomate en chef du Canada, comme le Canadien anglais raisonnable. Mais je suis aussi capable d'être plus combatif et ça a surpris les Québécois », note-t-il.

Car, au début de la campagne, Jean Chrétien avait réussi à marquer des points en débauchant trois des quatre députés conservateurs du Québec, Diane Saint-Jacques,

David Price et André Harvey. « Il a découragé nos troupes partout au Québec. C'était la chose la plus difficile pour nous. M. Chrétien joue dur en politique », soupire M. Clark. Le 27 novembre, il prévoit néanmoins aller chercher deux circonscriptions en sol québécois : celles du député André Bachand (Richmond-Arthabaska) et de Lyne Boisvert, la candidate dans Drummond. Comment ? En tablant sur les retombées du débat. « Nous avons appris de l'expérience de Jean Charest qu'il fallait avoir, dans les comtés prenables, une organisation capable de profiter des victoires dans les débats », dit-il.

S'il ne se fait pas trop d'illusions sur les gains qu'il peut faire au Québec au cours de cette campagne électorale, Joe Clark table cependant sur le prochain scrutin. Les Québécois, prévoit-il, se fatigueront du Bloc québécois, une opposition stérile.

« Le Bloc demeure un vote de protestation alors que nous avons quelque chose de beaucoup plus constructif à proposer. Et je pense que les Québécois veulent faire partie de quelque chose de constructif », conclut-il.



CE QU'ILS ONT DIT

« Est-ce parce que je suis de l'extérieur du Québec ? »

ALEXANDRE SIROIS

Extraits de l'entrevue accordée hier soir à l'équipe éditoriale de *La Presse* par Joe Clark, chef du Parti conservateur.

Q LA PRESSE : Comment expliquez-vous que les Québécois ne s'intéressent jamais à vous ? Que les gens vous aiment, mais ne votent pas pour vous ?

R JOE CLARK : « Les gens ont été surpris par la vigueur et l'agressivité de ma performance dans les débats. Et je crois que la plupart des Québécois oublient que j'étais assez agressif comme chef de l'opposition, qui a forcé M. Trudeau à aller en Cour suprême avec son projet de loi sur la Constitution. L'efficacité, l'agressivité, ce n'est pas nouveau pour moi, mais ce n'est pas connu au Québec. J'étais connu au Québec, avant les débats, comme le diplomate en chef du Canada, comme le Canadien anglais raisonnable qui a présidé les discussions constitutionnelles. Oui, c'est une partie de ma personnalité, mais je suis aussi capable d'être plus combatif et agressif. »

Q LA PRESSE : Depuis votre élection comme chef du Parti conservateur en 1976, les Québécois n'ont jamais voté pour

vous. Ils aiment votre vision du fédéralisme, plus que la vision de Trudeau, plus que la vision de Chrétien. Mais les gens ne votent pas pour Joe Clark. Ça ne vous frustre pas ?

R JOE CLARK : « Ils n'ont pas voté pour Robert Stansfield (chef du Parti conservateur de 1967 à 1976). Ils ont voté pour Lester Pearson, (premier ministre libéral de 1963 à 1968), mais c'était parce qu'il était chef du Parti libéral et que le parti était bien enraciné au Québec. Est-ce que c'est (parce que je suis) quelqu'un qui vient de l'extérieur du Québec ? Je ne sais pas. Peut-être ? Parce qu'une grande partie de la dynamique du Québec est (que les Québécois recherchent) la sécurité au Canada, et peut-être que c'est plus difficile pour quelqu'un d'une autre province de gagner dans cette ligue. Mais peut-être que ça va changer ? Je n'ai pas de réponse. C'est une question que je me pose souvent moi-même !

Q LA PRESSE : Alors qu'est-ce que vous diriez aux Québécois, qui votent depuis des années pour des Québécois, parce que, peut-être, ça les rassure ?

R JOE CLARK : « Faites une comparaison entre le bilan de Jean Chrétien et le mien en ce qui concerne les questions qui

touchent les intérêts du Québec. Je crois que ce n'est pas une question de performance ou de perspective. C'est quelque chose d'autre. C'est en partie une question de tradition. Un de nos grands défis, comme parti national, — et je m'excuse d'utiliser une phrase en anglais — c'est que le « natural governing party » du Canada, c'est le Parti libéral. Et plusieurs personnes sont plus à l'aise avec le Parti libéral au pouvoir, même s'il ne fait rien. Même si M. Chrétien ne peut pas identifier une seule réalisation en sept années de pouvoir. C'est un défi pour nous, peut-être plus particulièrement au Québec, où la tradition de voter libéral est si forte. (Il faut) briser l'hégémonie libérale. Elle a été brisée par les créditistes, par les bloquistes, par Mulroney... C'est la réponse à une partie de la question. Quelle est la réponse à l'autre partie, je crois que ça doit être de développer une équipe. Si on peut élire un bon groupe de députés ici, ça peut-être le commencement d'une équipe assez forte pour nous mettre dans une (bonne) position pour la prochaine élection. (...) Ça peut changer... L'histoire change. »

Q LA PRESSE : Au risque de vous aliéner de nombreux électeurs ailleurs au Canada, vous avez voté contre la loi sur la clarté (C-20, visant à encadrer un référendum). Est-ce que vous vous attendiez à ce

que votre soutien au Québec augmente à la suite de ce geste ?

R JOE CLARK : « Non. Dans un sens, j'accepte que je puisse agir dans les intérêts du Québec sans en bénéficier. Deuxièmement, ce n'est pas quelque chose que j'ai fait par opportunisme. Je crois que la loi et l'approche (se faisaient) à tort. En particulier en ce qui concerne les questions constitutionnelles, quand on pense que le gouvernement a tort, il faut essayer de l'arrêter. Quand monsieur Trudeau a introduit son projet de loi sur le rapatriement de la Constitution, l'appui canadien, selon les sondages, était d'environ 90 % ou 94 %. J'ai vu ces chiffres et j'étais contre, parce que je pensais que c'était une erreur. Je m'excuse de parler de principes, mais il y a certaines questions de principe. Et ma position, en ce qui concerne C-20, était qu'en principe, c'était une erreur. Mais je n'avais pas supposé que le Québec changerait d'allégeance politique parce que j'ai pris une décision contre C-20. »



VOUS DÉSIREZ RÉAGIR À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ?
Courrier électronique:
elections@lapresse.ca

SONDAGE

La popularité des libéraux est-elle vraiment à la baisse ?

ALEXANDRE SIROIS

« NE SAUTONS PAS trop vite aux conclusions. » Claire Durand se méfie des résultats des deux plus récents sondages nationaux, qui indiquent que les libéraux sont à la baisse pour ce qui est des intentions de vote.

« Si j'étais monsieur Public qui regarde ça, je dirais : attendons. Ce sont des sondages éclairs », explique cette professeure de sociologie de l'Université de Montréal, spécialisée en méthodologie des sondages.

Selon les résultats des enquêtes diffusées hier, les troupes de Jean Chrétien ne récolteraient que 39 % des votes. Il s'agit de la première fois, depuis le début de la campagne électorale, que le Parti libéral se retrouve sous la barre des 40 %.

L'un des deux sondages, effectué par la firme Compas, indique que les quatre principaux partis d'opposition auraient profité de cette chute des libéraux : le Bloc québécois et le NPD ont grimpé de 1 %, alors que le Parti conservateur et l'Alliance canadienne ont augmenté de 2 %. La firme Decima signale qu'uniquement le Bloc et le Parti conservateur sont à la hausse, respectivement de 4 % et de 2 %.

Pour M^{me} Durand, particulièrement parce que les sondages n'ont été réalisés que sur deux jours (pour Compas) et trois jours (pour Decima), les données sont moins fiables.

À titre d'exemple, lorsque la firme CROP réalise de telles études, que l'on qualifie de sondages éclairs, elle ne publie généralement pas les résultats de la question visant à sonder les intentions de vote des électeurs, a souligné M^{me} Durand.

C'est ce qui s'était notamment produit à la suite du débat des chefs, lors des dernières élections provinciales, au Québec. « Ils considéraient qu'ils n'avaient pas un portrait assez sûr de l'ensemble de la population et que leurs résultats n'étaient pas assez certains », a expliqué l'universitaire.

C'est que, premièrement, le taux de réponse est toujours plus faible dans le cas d'un sondage éclair. « Moins un sondage est longtemps sur le terrain, plus on risque d'avoir des biais, en ce sens que les gens qui sont plus difficiles à joindre ne seront pas joints, parce qu'on n'aura pas le temps de les appeler suffisamment souvent pour réussir à les joindre », a dit M^{me} Durand. Et si, dans le cas des deux récents sondages, il y avait plus de partisans libéraux parmi les personnes que l'on n'a pas pu joindre, cela pourrait être la cause des résultats plus faibles enregistrés par le PLC.

M^{me} Durand a par ailleurs signalé que l'un des deux sondages a été réalisé exclusivement le lundi et le mardi. Or, « si on veut rejoindre toutes les couches de la population, on doit essayer de joindre les gens à divers moments de la semaine, et particulièrement tenter de les joindre aussi les fins de semaine », a-t-elle affirmé. Elle a précisé qu'au Québec, les firmes qui menaient seulement leurs sondages durant la semaine avaient tendance à sous-estimer la popularité de l'ADQ de Mario Dumont. Ses électeurs, plus jeunes, étaient surtout à la maison durant les week-ends.

La sociologue pense donc qu'il faudra attendre les prochains sondages, réalisés sur de plus longues périodes, pour constater si les libéraux ont vraiment perdu des plumes. Si les autres enquêtes donnent des résultats similaires, « ce serait effectivement une mesure réelle que les attaques contre Jean Chrétien ont porté », a-t-elle déclaré.

MARTIN PELCHAT

La ministre de la Justice du Québec, Linda Goupil, accuse Ottawa de se traîner les pieds dans la révision du Code criminel, malgré l'urgence de serrer la vis au crime organisé.

« Nous avons mis à l'entière disposition du fédéral nos meilleurs spécialistes, dit M^{me} Goupil, jointe hier par *La Presse*. Il y a eu quatre rencontres. Mais depuis le mois d'octobre, nous ne recevons plus rien. Ça m'interpelle au plus haut point parce que la répression du crime ne se prête à aucune partisanerie politique. On se devait absolument d'accélérer le rythme, pour avoir une loi qui a des dents. »

Malgré le déclenchement des élections fédérales, la ministre espérait que le travail conjoint se poursuivait au niveau des fonctionnaires, afin qu'une législation fédérale soit prête à la reprise des travaux de la Chambre des communes, au début de 2001, ou à tout le moins qu'un renvoi à la Cour suprême puisse être déposé au plus vite en cas de doutes sur la constitutionnalité d'une mesure. Les discussions allaient d'ailleurs bon train entre fonctionnaires provinciaux et fédéraux jusqu'au 13 octobre, date de leur dernière rencontre.

« Rien ne me laissait croire que



Linda Goupil

PHOTOTHÈQUE La Presse ©

les choses allaient être retardées, dit-elle. L'ampleur du phénomène est à ce point inquiétante et sérieuse. Est-ce qu'on a du temps à perdre ? » De plus, note la ministre, le livre rouge des libéraux fédéraux promet une loi antigang. « Mais sur le terrain, le message n'est pas aussi clair et ça m'inquiète. »

Québec propose une dizaine de changements au Code criminel, dont l'ajout de plusieurs crimes spécifiques au crime organisé. Ces amendements sont conformes aux chartes des droits, dit M^{me} Goupil. Ottawa a cependant des doutes sérieux sur la constitutionnalité de la

principale : la criminalisation de l'appartenance à un gang.

Québec demande en outre une nouvelle définition d'un gang et désire que soient désormais considérés comme des crimes spécifiques le recrutement, la participation aux activités d'un gang et la commission d'un crime pour le compte d'un gang.

Le gouvernement Bouchard veut aussi que le gouvernement fédéral criminalise plusieurs formes d'intimidation, par exemple auprès de fermiers dont les champs sont « squattés » par les trafiquants de marijuana, de même qu'auprès d'agents de la paix ou même des parlementaires. Le meurtre d'officiers de justice serait aussi considéré comme un crime spécifique.

Tous ces ajouts permettraient d'imposer des peines plus sévères aux gangsters, soutient M^{me} Goupil. Ils visent aussi à donner plus d'outils aux policiers et procureurs pour amener ces criminels devant les tribunaux.

Mais à Ottawa, la sortie de la ministre Goupil étonne. « On continue de travailler à tous les jours depuis déjà plusieurs mois, on continue à avancer », affirme Yvan Roy, avocat général principal, responsable des politiques en matière de droit pénal à Justice Canada.

Il est vrai que les rencontres avec les principales provinces impliquées — le Québec, l'Ontario et le Manitoba — ont été interrompues depuis octobre, mais M^e Roy explique que cela est dû au fait qu'il a

dû subir une opération, ce dont il précise avoir informé Québec. « Ce n'est pas pour dire que nous n'avons pas continué les travaux, bien au contraire, lance-t-il. Nous avons une équipe en place qui continuait à me tenir au courant. »

M^e Roy précise qu'il ne fait pas de politique. Bien que des élections aient été déclenchées, le mandat confié à son équipe par la ministre de la Justice sortante, Anne McLellan, est toujours valable, dit-il. Il s'agit d'examiner différents scénarios, de la situation actuelle à la criminalisation de la seule appartenance à un groupe de malfaiteurs, comme le réclame Québec. Justice Canada étudie ce faisant les lois de différents pays dont le Danemark, l'Italie, la France et l'Allemagne.

La criminalisation de l'appartenance créé cependant des difficultés au plan constitutionnel, estime M^e Roy. « On a des idées sur des choses qui auraient de meilleures chances au point de vue constitutionnel. » En revanche, les autres nouveaux crimes proposés par Québec apparaissent moins problématiques.

Parmi les hypothèses envisagées, Justice Canada évoque aussi la possibilité d'assouplir le complexe processus entourant la saisie des produits de la criminalité, en recourant aux règles de preuve — moins sévères — en matière civile. On pourrait ainsi cesser d'exiger une preuve « hors de tout doute raisonnable ».

De nouvelles accusations portées dans le comté de Saint-Maurice

ALEXANDRE SIROIS et ANDRÉ CÉDILOT

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) estime que de nouvelles accusations doivent être portées contre deux hommes d'affaires de la circonscription du premier ministre Jean Chrétien, Paul Lemire et Mario Pépin.

La GRC soupçonne MM. Lemire et Pépin, employés du Groupe Forces, d'avoir détourné, à des fins personnelles, près de 300 000\$ provenant de subventions gouvernementales.

Si les accusations se concrétisent, il ne s'agira pas des premiers démentés des deux hommes avec la justice. Ils ont déjà été accusés de fraude en juillet dernier, après avoir siégé au conseil d'administration de l'Institut canadien du tourisme et du commerce électronique (CITEC).

MM. Lemire et Pépin avaient alors été montrés du doigt par l'ancien président du CITEC, André Vallerand, qui leur reprochait de se verser des salaires et des honoraires perçus à même la subvention de 2,5 millions du ministère fédéral du Développement des ressources humaines. M. Vallerand soutenait aussi que les deux hommes s'accordaient des jetons de présence de 500 \$ par réunion. Au total, les sommes dérobées s'élèveraient à plus de 150 000 \$.

Hier, l'enquête préliminaire dans cette affaire, pour laquelle MM. Lemire et Pépin ont plaidé non coupable, a été remise au 8 décembre.

Par ailleurs, Radio-Canada a révélé hier qu'aucune accusation ne serait portée dans le cadre d'une autre des cinq enquêtes de la GRC se déroulant dans la circonscription de M. Chrétien, soit celle sur l'entreprise Placeteco. Le propriétaire de l'entreprise, Claude Gauthier, un partisan libéral, avait décroché une subvention fédérale de 1,2 million en 1998. Le Bloc québécois, qui a fait ses choux gras avec cette histoire pendant plusieurs mois, a toujours soutenu que la subvention avait été utilisée pour rembourser une dette à la Banque Nationale, alors qu'elle aurait dû servir à la création d'emplois.



photo PC

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a visité hier, à Montréal, l'usine ferroviaire Alstom, où il en a profité pour rencontrer des employés.

«L'arrogance prendrait fin»

Duceppe souhaite l'élection d'un gouvernement minoritaire

MARTIN PELCHAT

TROIS-RIVIÈRES — Gilles Duceppe compte maintenant sur un gouvernement libéral minoritaire. Avec ce « nécessaire rapport de force », dit-il, Jean Chrétien se verrait imposer une enquête indépendante sur les controverses dans sa circonscription et des modifications dès décembre au régime d'assurance-emploi.

« S'il y avait un gouvernement minoritaire, je pense qu'il comprendrait un peu plus, dit-il. Je pense que l'arrogance prendrait fin. Je pense que cette absence de transparence, on y mettrait fin, parce qu'on en mettrait une sur pied, une commission indépendante pour juger ce qui s'est passé sous l'administration libérale. »

Le chef du Bloc refuse cependant de dire s'il profiterait d'une telle situation pour demander l'abolition de la loi C-20 sur la clarté du processus référendaire, contre laquelle son parti a pourtant lutté avec acharnement. « Il faudrait savoir ce que les autres partis en pensent, dit-il. Je ne suis pas rendu à toutes ces négociations, parce qu'il y en aurait. »

La question constitutionnelle ne figure cependant pas dans les priorités du Bloc, qui mettrait plutôt l'accent sur des dossiers comme

l'utilisation des surplus ainsi que la bonification de l'assurance-emploi et des paiements de transferts aux provinces en santé. « Le plus important est de se battre pour de meilleures conditions pour la population du Québec mais aussi du Canada », dit son chef. Alors que certains sondages placent maintenant les libéraux sous la barre des 40 % au Canada, Gilles Duceppe croit qu'un gouvernement libéral minoritaire est probable. « Je ne dis pas que c'est fait. Mais je vous dis que ça se sent actuellement. Il y a différents indicateurs. »

«Sans coeur»

Devant des militants de la circonscription de Trois-Rivières, hier matin, le leader du Bloc a souhaité qu'une telle issue serve de leçon à Jean Chrétien. Le gouvernement « cesserait de regarder les autres de haut, reprendrait contact avec la population », et tiendrait compte « des suggestions des autres partis », croit-il. Il propose en outre de s'inspirer des règles de Westminster — le Parlement britannique — pour assurer la stabilité d'un tel gouvernement, en permettant par exemple de ne pas engager la confiance du Parlement à chaque vote.

Mais il n'est toujours pas question pour le Bloc de participer à un gouvernement de coalition. Le

reste, ajoute Gilles Duceppe, sera affaire de négociations. « Je n'ai jamais négocié ouvertement, dit-il. Je suis négociateur de profession. » La veille, il avait pourtant déclaré : « La question ne sera plus : What does Quebec want, mais qu'est-ce que le Canada a à offrir ? » Gilles Duceppe dénonce par ailleurs le refus de Jean Chrétien de convoquer la Chambre avant Noël pour amender le régime d'assurance-emploi. Le chef libéral parle d'adopter en février des modifications rétroactives.

« Le logement, ça ne se paye pas rétroactivement, ni la nourriture, ni l'éducation des enfants, lance Gilles Duceppe. C'est être sans coeur de ne pas vouloir régler ça avant Noël. Il faut absolument que cette Chambre se réunisse le 11 décembre et qu'on règle le problème des chômeurs. Il y a quatre partis qui sont d'accord. »

Alors que les pilotes d'Air Canada menaçaient de déclencher la grève cet été, les députés avaient été placés en état d'alerte en vue de l'adoption d'une loi d'exception, rappelle-t-il. « On nous disait qu'on enverrait les Challenger nous chercher. Si c'était le cas d'une grève appréhendée à Air Canada, n'ayez pas peur qu'on trouverait les moyens. »

Les conjointes des chefs

Durant les campagnes électorales, les conjoints des chefs jouent généralement un rôle discret, mais indéniable. Les journalistes de *La Presse*, qui suivent trois des chefs en présence depuis le début de la campagne, nous tracent ici un portrait de l'activité électorale de M^{mes} Aline Chrétien, Yolande Brunelle et Valorie Day.

Femme au foyer, et fière de l'être

APRÈS QUATRE semaines de campagne électorale, les journalistes ont les yeux cernés, le personnel politique dort debout pendant les discours du chef, qui lui-même semble parfois à plat. Mais de toute la caravane de Stockwell Day, la personne qui a le plus hâte au 28 novembre, c'est sans aucun doute son épouse, Valorie.

La grande dame blonde suit son politicien de mari de bonne grâce, mais, de toute évidence, elle n'aime



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©
Valorie Day ne s'intéresse pas vraiment à la politique.

part entre Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard et Montréal. Nous vivons dans nos valises depuis des mois. Il y a eu d'abord la campagne au leadership, l'été dernier, puis l'élection complémentaire en Colombie-Britannique, puis le déménagement dans le comté, et encore un déménagement, à Stornoway, et maintenant la campagne. »

Contrairement à Aline Chrétien, qui est la plus influente conseillère de Jean Chrétien, Valorie Day se mêle peu de politique et ne veut pas d'un rôle de première dame à la Hillary Clinton.

« Stock me demande parfois ce que je pense de ceci ou de cela, je lui dis très franchement et il m'écoute, mais je ne prétends pas connaître tout en politique, admet-elle avec toute la candeur qui la caractérise.

Chose certaine, je n'ai aucune ambition politique personnelle. »

À Ottawa, peu importe ce qui arrive le 27 novembre, M^{me} Day et son mari se sont entendus pour deux mandats, soit de huit à dix ans.

« Après, on verra, dit-elle. Je trouve que les politiciens ont tendance à rester trop longtemps au pouvoir et il faut en sortir un jour, en tout cas, Stock en sortira un jour. »

Vincent Marissal



photo PIERRE McCANN, La Presse
Sur la photo, M^{me} Chrétien est entourée de M^{mes} Damienne Langevin (à gauche) une ex-compagne de classe; Carole-Marie Allard, candidate libérale dans Laval-Est; et de sa fille, France Chrétien-Desmarais.

Le principal conseiller du premier ministre

ALINE CHRÉTIEN ne quitte pratiquement pas d'une semelle son époux de premier ministre. Elle sillonne avec lui le pays d'un bout à l'autre, assiste à tous ses discours et ses points de presse, hochant discrètement la tête à chacune de ses bonnes phrases. Elle sourit aux partisans, serre des mains, mais elle se fait plutôt discrète et elle est avare de commentaires. Elle prendra rarement la parole en public, si ce n'est pour prononcer quelques mots en italien dans certaines circonscriptions où les citoyens d'origine italienne sont nombreux.

Il est difficile d'établir l'influence véritable de M^{me} Chrétien sur son mari. Lors d'un rassemblement partisan à Winnipeg, la semaine dernière, Ron Duhamel, le

secrétaire d'État à la Francophonie, l'a présentée comme le principal conseiller du premier ministre. Mythe ou réalité ? Si l'on en croit Patrick Parizot, un collaborateur de M. Chrétien, Aline Chrétien possède un flair politique sans pareil et, même si elle n'est pas élue et n'a pas de statut officiel, joue un rôle important auprès de son mari lorsqu'il s'agit de lui indiquer les voies à suivre.

Aline Chrétien participe de plus activement à la campagne de M. Chrétien dans sa circonscription de Saint-Maurice. Parfois, elle disparaît de la caravane du premier ministre pendant une journée ou deux. C'est qu'elle se rend à Shawinigan régulièrement pour représenter le député de Saint-Maurice,

trop occupé à sa campagne nationale, lors des événements électoraux du comté, comme ce fut le cas dimanche dernier lors d'un rassemblement de femmes libérales à l'Auberge Grand-Mère.

« Le premier ministre, affirme Patrick Parizot, est un homme de famille. Il aime, sur la route, être entouré des siens. » Sa fille, France Desmarais, le suit également pas à pas. Tout comme sa mère, elle donne discrètement son avis à son père sur tel ou tel aspect de sa campagne. Mais le rôle fondamental de M^{me} Chrétien et de sa fille, c'est avant tout celui d'être là. Elles sont de toute évidence un réconfort et un soutien moral qu'apprécie au plus haut point le chef libéral.

Gilles Toupin



PHOTOTHÈQUE La Presse ©
Mais pendant que son mari, Gilles Duceppe, sillonne le Québec, Yolande Brunelle fait du porte-à-porte dans sa circonscription de Laurier-Sainte-Marie, à Montréal.

La politique se pratique en famille

CHEZ LES DUCEPPE, la politique se pratique aussi en famille. Vous ne verrez pas Yolande Brunelle sur les estrades, prononçant des discours. Mais pendant que son mari sillonne le Québec, c'est elle qui fait du porte-à-porte dans sa circonscription de Laurier-Sainte-Marie, à Montréal.

C'est surtout ainsi que M^{me} Brunelle concilie son travail de conseillère pédagogique à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île et sa contribution à la campagne du Bloc. « Mon implication se fait surtout la semaine, après mon travail », dit-elle.

Il ne s'agit toutefois pas d'une affaire à sens unique. Gilles Duceppe a lui aussi fait du porte-à-porte pour sa femme afin qu'elle soit élue comme commissaire d'école à l'ex-Commission des écoles catholiques de Montréal, avec le Mouvement pour une école moderne et ouverte, entre 1994 et 1998. « Je lui rends la pareille, il me rend la pareille », dit-elle. « Ça a toujours été une décision familiale. »

Les menaces dont le chef bloquiste a été victime après ses sorties contre le crime orga-

nisé n'ont pas émoussé la détermination de Yolande Brunelle, qui doit elle aussi vivre avec une protection policière. « C'est sûr qu'on n'aime jamais ces choses-là, dit-elle. Mais ça ne me décourage pas. Au contraire. Je trouve que c'est courageux de la part de Gilles de démontrer sa fermeté là-dedans. »

Leur fille Amélie, 26 ans, accompagne M^{me} Brunelle dans ses tournées de la circonscription. Elle travaille dans le monde du cinéma, mais au déclenchement de la campagne, elle venait de compléter un tournage. Amélie a également accepté de participer à une émission de Télé-Québec sur les enfants de politiciens, en même temps que la fille de Joe Clark, Catherine.

Diplômé en arts et technologie des médias au cégep de Jonquière, leur fils Alexis se trouve quant à lui en Europe pour un stage d'immersion en anglais. Mais il suit malgré tout quotidiennement le travail de son père. « Il va voter d'Angleterre, insiste M^{me} Brunelle. Il a fait ses démarches. »

Martin Pelchat

La crise du Proche-Orient s'infiltré dans la campagne fédérale

JOONEED KHAN

LA POLITIQUE étrangère a beau briller par son absence, comme d'habitude, de la campagne électorale au Canada, la collision frontale longtemps remise entre Palestiniens et Israéliens a rattrapé les partis sur le terrain par lobbies interposés.

Les libéraux de Jean Chrétien semblaient aborder la campagne avec l'appui des Palestiniens, et du million d'électeurs musulmans et arabes chrétiens qui soutiennent leur cause, après avoir voté, le 7 octobre, pour la résolution 1322 du Conseil de sécurité.

Cette résolution condamne « l'usage excessif de la force » par Israël contre les Palestiniens. Cela fait un certain temps que le Canada ne vote plus automatiquement avec les États-Unis et Israël contre le reste du monde. Dans ce cas-ci, le Canada siège encore au Conseil de sécurité ; et les États-Unis s'abstenaient — au lieu de protéger Israël avec leur veto.

Les organisations juives américaines ont tempêté contre Clinton, mais Hillary était tout de même élue sénateur de New York, et Al Gore compte encore sur l'électorat juif de la région de Miami pour surclasser George W. Bush. Au Canada, ce fut la révolte.

La communauté juive se déclara « trahie, abandonnée » par Ottawa. Des élus libéraux comme Irwin Cotler, Joe Volpe, Carolyn

Bennett rompirent avec leur parti pour dénoncer le vote du 7 octobre.

« Ottawa a déjà endossé des résolutions anti-Israël auparavant à l'ONU, mais son appui à cette motion (1322) est venu à un moment de passions particulièrement élevées », écrit le *Canadian Jewish News* du 2 novembre. « Le rôle jusque-là équilibré du Canada au Proche-Orient est devenu soudain un enjeu électoral fédéral », poursuivit l'influent hebdo.

L'Alliance canadienne dénonçait aussitôt le vote du 7 octobre comme « une erreur », et accusait le gouvernement Chrétien de « prendre parti dans cette crise ». Pour faire bonne mesure, Stockwell Day rappelait que son parti voulait accorder des déductions d'impôts fédéraux aux parents ayant des enfants de la maternelle à la 12^e année dans des écoles non subventionnées.

Cela veut dire, entre autres, les écoles juives, l'ONU ayant jugé l'Ontario coupable de discrimination en refusant de subventionner des écoles non catholiques. Pour les libéraux, l'éducation relève des provinces ; pour l'Alliance, c'est une occasion à exploiter, avec une offre de 6250 \$ de crédits d'impôts aux familles.

Mis sur la défensive, les libéraux redoublaient d'efforts pour rassurer l'électorat juif : lettre d'explication de Chrétien à la communauté, rencontres d'explications avec ses lea-

ders, ouverture d'un « accès direct et permanent » par l'intermédiaire du diplomate Claude Laverdure.

Parallèlement, le Canada votait à Genève, à la Commission des droits humains de l'ONU, contre une résolution qualifiant les actions d'Israël envers les Palestiniens de « crimes de guerre et crimes contre l'humanité ». Et devant l'Assemblée générale de l'ONU, Ottawa s'abstenait sur une motion condamnant Israël pour « usage excessif de la force » contre les Palestiniens.

Du coup, la communauté arabe, tant chrétienne que musulmane, de même que les musulmans non arabes, qui avaient applaudi le vote d'Ottawa sur la 1322, se mettaient en ébullition : cet électorat ne s'emballe guère pour Stockwell Day, mais plusieurs dirigeants se mirent à questionner leurs vieilles sympathies libérales.

Relayé par Baker Abdel Munem, représentant de la Palestine à Ottawa, et son groupe internet www.egroups.com/group/palestineinmyheart, ce débat met aux prises de jeunes militants palestiniens comme Hanna Kawas, qui veulent voter NPD, et des groupes pro-libéraux tels le Congrès islamique du Canada et le Conseil national des relations canado-arabes.

« Les libéraux sont responsables du parti pris du Canada en faveur d'Israël depuis 1947 et l'Alliance canadienne a même atta-

qué les libéraux pour paraître plus pro-Israël », écrit l'Association Canada-Palestine, de Hawas. « Il nous faut voter NPD parce que dès le début de l'Intifada, son critique des Affaires étrangères Svend Robinson a courageusement dénoncé et la brutalité d'Israël et la complicité du Canada avec Israël », poursuit-elle.

Les organisations arabes et islamiques pro-libérales ripostent en affirmant qu'un vote pour le NPD est un vote gaspillé, alors que voter libéral, c'est se ménager une influence sur la diplomatie canadienne ; les autres soutiennent que la meilleure influence, c'est des libéraux minoritaires en coalition avec le NPD.

Dans cette dernière semaine de la campagne, la crise du Proche-Orient s'est engagée dans une perspective de déploiement d'une force internationale pour protéger les civils — ce qu'Israël refuse avec véhémence, et ce qu'appuient le Canada, les États-Unis et la France « à condition qu'Israël soit d'accord ».

Des ONG canadiennes appuient un tel déploiement, et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a entrepris de consulter Israéliens et Palestiniens là-dessus. Des rapports parlent de quelque 2000 « observateurs non armés ». Selon le quotidien israélien *Maariv*, Israël serait d'accord malgré les démentis de Barak. Mais, sous la « surveillance » proclamée des organisations juives, les libéraux de Jean Chrétien gardent le mutisme.

Un fossé important subsiste entre les Cris et Québec

Une entente dans deux semaines ou la reprise de la campagne de boycott du bois québécois aux États-Unis

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Les Cris reprendront leur campagne de boycott du bois québécois aux États-Unis si « d'ici quelques semaines », ils ne parviennent pas à s'entendre avec le gouvernement Bouchard sur un nouveau régime forestier sur le territoire de la Baie-James.

À l'issue d'un face-à-face de deux heures avec le premier ministre Lucien Bouchard, Ted Moses, le chef du grand conseil des Cris, ne cachait pas que des litiges importants demeuraient entiers avec Québec, au terme de cinq mois de négociations.

« Je suis sûr que la communauté internationale répondrait à nos démarches. Le traité sur le bois d'oeuvre avec les États-Unis se terminera le printemps prochain... On se sent en bonne position pour lancer une campagne efficace. On l'a vu dans le passé avec le projet Grande-Baleine ; quand cela part, c'est parfois difficile à arrêter »,

prévient le chef Moses. Aussi les Cris n'ont jamais retiré leurs nombreuses protestations en cour et pourraient les réactiver.

Selon le ministre responsable des questions autochtones, Guy Chevrette et son collègue des Richesses naturelles, Jacques Brassard, le fossé reste très important. Québec et les Cris se donnent encore deux semaines pour un sprint de négociations. Une nouvelle rencontre politique devrait être tenue dans deux semaines, a précisé M. Chevrette. C'est alors qu'on saura si un accord est possible. « On ne peut promettre qu'il y aura une entente », d'ajouter M. Brassard, constatant « plusieurs points de divergences » entre Québec et les Cris.

Les Cris demandent la création d'une nouvelle agence Cris-Québec, un organisme bipartite qui aurait la responsabilité d'appliquer le régime forestier sur le territoire conventionné de la Baie-James. Pour Québec, il n'est pas question de transférer à l'organisme la responsabilité du ministère des Ressources naturelles quant à l'application de la Loi sur les forêts.

« En aucun temps, l'État québécois ne renoncera à ses responsabilités, à ses prérogatives

comme gestionnaire de la forêt publique », a tranché M. Brassard, ajoutant cependant que Québec est prêt « à envisager une adaptation assez substantielle du régime forestier ». On pourrait par exemple accepter que les normes d'intervention en forêt dans ce territoire tiennent compte des activités traditionnelles de trappage et de piégeage des autochtones.

En outre, Québec et les Cris ne s'entendent pas sur la nomination des dirigeants d'une telle agence — selon Québec, les Cris voudraient avoir un droit de veto sur la présidence de l'organisme, ce qui est inacceptable. « Il y a des désaccords importants sur les rôles, les responsabilités et les fonctions de cet organisme », a résumé M. Brassard.

La mise en place de l'agence supposerait aussi le transfert aux Cris les budgets qui servent à la gestion de la forêt sur cet territoire, soit 5,4 millions par année.

Autre pomme de discorde, les Cris voudraient que cette agence soit inscrite en annexe à la Convention de la Baie-James, ce qui la rendrait pratiquement intouchable par les futurs gouvernements.

| FUSIONS |

Les comités de transition vont préparer des budgets totalisant 3,3 milliards

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les comités de transition prévus par le projet de loi sur les fusions municipales auront à préparer des budgets totalisant 3,3 milliards sans avoir de compte à rendre à la population, prévient le député libéral de Marquette François Ouimet.

Ces comités de transition, qui doivent être formés pour chaque grande agglomération tout de suite après l'adoption du projet de loi, auront des pouvoirs étendus, inusités, observe M. Ouimet.

« Pour les petits amis du premier ministre et du gouvernement ce sera le Klondike », estime M. Ouimet. Ces comités auront la main haute sur les villes jusqu'aux élections de novembre 2001, ils pourront choisir les directeurs généraux, les cadres municipaux. Comme les budgets devront être adoptés quelques semaines après les élections, ces comités auront la main haute sur la préparation du budget de la ville l'an prochain, tout en n'ayant à rendre compte qu'à la ministre des Affaires municipales, accuse M. Ouimet. En fait, le projet de loi ne prévoit même pas que ces comités aient à tenir des réunions publiques.

Selon Louise Harel, ces comités auront essentiellement « un pouvoir de recommandation » aux conseils municipaux, contrairement à la structure mise en place à Ottawa où le gouvernement Harris gardait la main haute sur les décisions. En outre, les membres des comités doivent s'engager à ne pas postuler d'emplois municipaux ni à poser leur candidature dans les élections municipales.

La réforme municipale a occupé le centre des échanges à nouveau hier à l'Assemblée nationale. Le chef libéral Jean Charest est revenu à la charge en relevant que le projet de loi 170 reportait à 2005 les compensations destinées aux employées municipales dans le cadre de la loi sur l'équité salariale. Après que l'opposition eut souligné que ces employées seraient pénalisées au point de vue fiscal — leurs compensations seraient imposées sur une seule année —, le premier ministre Bouchard s'est dit disposé à examiner des amendements pour régler ce problème, pour peu que l'opposition libérale accepte de discuter du fond du projet de loi.

Selon Jean Charest, une telle admission du premier ministre trahit l'improvisation qui a entouré la préparation du projet de loi.

Langue: Larose envisage deux scénarios

Presse Canadienne

ALMA — Un éventuel Québec souverain pourrait avoir une politique linguistique plus ouverte sur le bilinguisme que celle d'un Québec demeurant au sein du Canada, estime le président des États généraux sur la langue, Gérard Larose. Il envisage donc d'analyser les deux possibilités.

« Mon intérêt serait de faire les deux scénarios, c'est-à-dire de voir que voudrait dire une politique linguistique dans le cadre de la souveraineté, et que veut dire une politique linguistique dans le cadre du fédéralisme », a déclaré M. Larose en entrevue à l'issue de deux jours des états généraux au Saguenay-Lac-Saint-Jean, un château fort souverainiste au Québec.

Le président des états généraux a insisté pour préciser qu'il parlait en son nom et que l'idée de présenter deux scénarios n'avait pas encore été approuvée par les dix autres commissaires membres des états généraux.

« Mais, pour ma propre gouverne, c'est un exercice que je vais vouloir faire. On a intérêt à mettre sur la table plusieurs scénarios », a déclaré M. Larose en rappelant qu'au Québec, la population est divisée également entre les deux thèses de l'indépendance du Québec et du maintien du Québec au sein du Canada.

Dans un Québec souverain, la politique linguistique serait « plus ouverte aux autres langues », croit M. Larose.

SEARS

Heures de magasinage des fêtes

NOVEMBRE	SAMEDI 25	8 h à 17 h	DIMANCHE 26	9 h à 17 h	LUNDI 27	8 h à 21 h	
MARDI 28	8 h à 21 h	MERCREDI 29	8 h à 21 h	JEUDI 30	8 h à 21 h	VENDREDI 01	8 h à 21 h

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2000, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Électronique

Certains appareils électroniques à nos plus bas prix de la saison



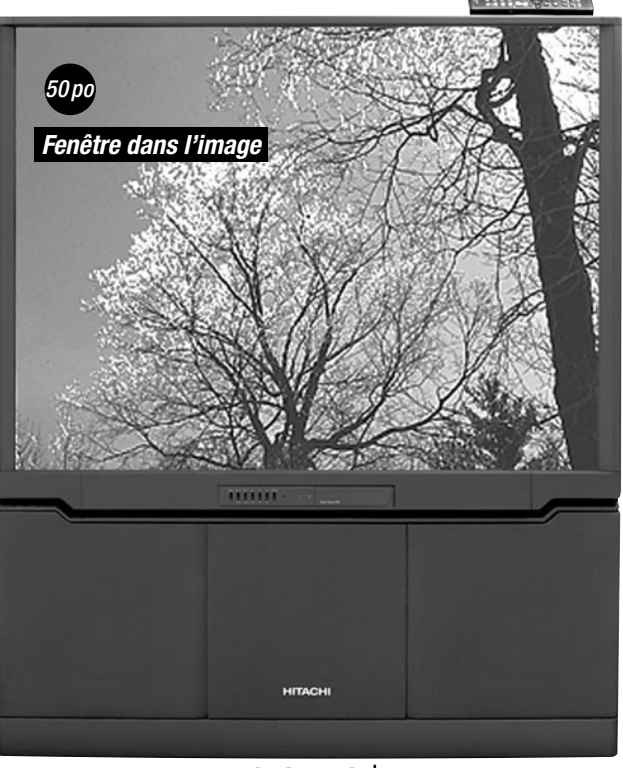
368\$
MINI-CHAÎNE JVC^{MD}
240 W en tout. Lecteur pour 3 DC à chargement en façade. Lecteur et magnétocassette logiques. N° 28084. Rég. Sears 399,99.



95\$
TÉLÉPHONE SANS FIL GE^{MD} 900 MHz
Clavier lumineux. N° 16841. Rég. Sears 109,99.



138\$
MAGNÉTOSCOPE HAUTE FIDÉLITÉ SAMSUNG À 4 TÊTES
Prêt à l'emploi. Réglage auto de l'heure. Télécommande universelle. N° 30348. Rég. Sears 159,99.



2078\$
TÉLÉPROJECTEUR HITACHI
Définition de 750 lignes. Fenêtre dans l'image à 2 syntonisateurs. Prêt à l'emploi. N° 14704. Rég. Sears 2199,99.



468\$
COMBINÉ TÉLÉVISEUR/MAGNÉTOSCOPE PANASONIC
Entrées AV en façade. VCR Plus+^{MC}. Saut d'annonces. Radio FM intégrée. N° 14094. Rég. Sears 499,99.



368\$
TÉLÉVISEUR STÉRÉO SAMSUNG
Entrées AV en façade et à l'arrière. Réglage auto de l'horloge. Identification des canaux. Télécommande. N° 14309. Rég. Sears 399,99.



25 po

Et quantité de bons achats



89⁹⁹
DISPOSITIF DE RADIO DOMESTIQUE MOTOROLA
Avec 14 canaux et 38 sous-canaux. Affichage à CL. Indicateur niveau des piles. N° 17002



149⁹⁹
DISPOSITIF DE RADIO DOMESTIQUE PANASONIC À 14 CANAUX
Avec 38 sous-canaux. Portée jusqu'à 2 milles. N° 17003



59⁹⁹
DISPOSITIF DE RADIO DOMESTIQUE GE À 14 CANAUX
Résiste aux éclaboussures. Radiomessagerie bilatérale. N° 17001.



49⁹⁹
DISPOSITIF DE RADIO DOMESTIQUE GE
Avertisseur d'appel. Prise pour casque d'écoute/écouteur. Hydrofuge. N° 17000



118\$
MAGNÉTOSCOPE MONO SEARS À 4 TÊTES
Entrées AV en façade et à l'arrière, réglage auto de l'heure, télécommande multimarques. N° 30240. Rég. Sears 139,99.



459⁹⁹
APPAREIL PHOTO MINOLTA 'MAXXUM' 35MM
Mise au point auto, zoom 28-80 mm. N° 11520. Rég. Sears 479,99.



279⁹⁹
APPAREIL PHOTO CANON 'PRIMA SUPER 105'
Zoom 38-105 mm. Mise au point auto. N° 11437. Rég. Sears 299,99.



179⁹⁹
APPAREIL PHOTO MINOLTA 'RIVA'
Zoom 2,4 x 38-90 mm. Mise au point auto, réduction des yeux rouges. N° 11504. Rég. Sears 199,99.



159⁹⁹
APPAREIL PHOTO CANON 'ELPH JR.'
Mode panorama. Dateur au quartz. N° 11610

MONDE



EXPRESS INTERNATIONAL

Russie | Vente d'armes à l'Iran

LA RUSSIE va reprendre sa coopération militaire avec l'Iran et a averti les Etats-Unis qu'elle sortirait d'un accord interdisant les livraisons d'armes russes à Téhéran après décembre 1999, une décision qui devrait relancer les tensions entre Moscou et Washington. Des sources au gouvernement russe affirment que les Etats-Unis ont violé les accords interdisant les ventes d'armes aux pays jugés dangereux, indiquant notamment que les taliban, milice islamiste intégriste au pouvoir en Afghanistan, sont équipés d'armes de fabrication américaine. Moscou et Téhéran sont tous deux hostiles aux taliban, dont l'offensive de ces derniers mois est parvenue jusqu'aux frontières de l'ex-république soviétique du Tadjikistan. Washington a averti la Russie hier qu'elle pourrait encourir des sanctions économiques si elle reprenait ses ventes à l'Iran. — *d'après AFP*

Mozambique | La mort rôde

UN JOURNALISTE mozambicain, Custadio Rafael, a été agressé mercredi soir à Maputo par des inconnus qui lui ont tailladé la langue à coups de couteau en l'accusant de « trop parler », a annoncé hier Radio Mozambique. Le même soir, le rédacteur en chef de Metical, une lettre d'information indépendante mozambicaine distribuée par fax, Carlos Cardoso, avait été assassiné au fusil d'assaut à Maputo par des inconnus en sortant de son bureau dans le quartier chic de Polana. Par ailleurs, de 50 à 70 prisonniers ont trouvé la mort « d'une manière étrange » et aucun signe de violence n'a été décelé dans leur prison de la ville de Montepuez, dans le nord du pays, a annoncé hier le premier ministre mozambicain, Pascoal Mocumbi. — *d'après AFP*

Pérou | Affaire de famille

L'AMBASSADEUR du Pérou au Japon, Víctor Aritomi Shinto, a démissionné de son poste après la destitution de son beau-frère Alberto Fujimori de son poste de président, a annoncé hier la chaîne de télévision publique NHK. Shinto, marié à la soeur aînée de Fujimori, représentait son pays depuis février 1991, soit sept mois après que son beau-frère, dont les parents étaient Japonais, soit devenu président. Shinto a été vu en compagnie de Fujimori depuis que celui-ci est arrivé au Japon, le 17 novembre, de retour du sommet Asie-Pacifique à Brunei. L'ex-président péruvien, qui avait indiqué mardi qu'il comptait prolonger indéfiniment son séjour au Japon, a quitté mercredi soir le grand hôtel de Tokyo où il résidait pour trouver refuge chez un ami. — *d'après AFP*

Espagne | 900 000 manifestants

QUELQUE 900 000 personnes, selon la mairie de Barcelone, sont descendues dans les rues de la capitale catalane hier pour condamner l'assassinat mardi par l'organisation indépendantiste basque ETA de l'ancien ministre socialiste Ernest Lluch. La manifestation s'est déroulée en début de soirée, sous le slogan « La Catalogne pour la paix. Non à l'ETA », avec la participation du président du gouvernement central José María Aznar, du secrétaire général du Parti socialiste espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero, du président de la Generalitat (gouvernement catalan), Jordi Pujol, du chef du gouvernement autonome basque, Juan José Ibarretxe, et du maire de Barcelone, Joan Clos. Universitaires, intellectuels, syndicalistes et sportifs se sont joints au cortège des manifestants qui brandissaient une forêt de pancartes proclamant « ETA NO ». — *d'après AFP*

Proche-Orient | Ponts coupés

UN DES DERNIERS ponts reliant encore Israël aux Palestiniens après huit semaines d'Intifada a sauté hier quand l'armée israélienne a ordonné aux Palestiniens d'évacuer les dix bureaux conjoints de liaison implantés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Cette décision faisait suite à une attaque contre l'un de ces bureaux, situé près de la colonie de Névé Dékalim, dans le sud de la bande de Gaza, qui a tué un militaire israélien et en a blessé au moins un autre, faisant aussi quatre blessés palestiniens. Ces bureaux ont été mis en place par les accords d'Oslo de 1993 sur l'autonomie palestinienne. C'est là que se retrouvaient les patrouilles conjointes de l'armée israélienne et de la police palestinienne chargées d'aplanir les différends entre les deux parties. — *d'après AFP*

Iran | Procès d'assassins

DIX-HUIT PERSONNES seront jugées lors du procès des auteurs des assassinats d'opposants et d'intellectuels à la fin de 1998, a-t-on annoncé hier. Le procès s'ouvrira le 23 décembre à Téhéran devant un tribunal militaire. Ces assassinats avaient visé notamment un couple d'opposants laïcs nationalistes, Daryoush et Parvaneh Forouhar. Au moins trois écrivains militant pour la liberté d'expression, Majid Charif, Mohammad Mokhtari et Mohammad Pouyandeh, avaient été tués. Selon l'opposition progressiste, d'autres intellectuels et universitaires avaient été assassinés pendant la même période dans des circonstances qui n'ont jamais été élucidées. — *d'après AFP*



Photo AFP

Les partisans de Jean-Bertrand Aristide aux élections présidentielles tiennent des affiches et des tracts lâchés par un avion survolant le district du Carrefour à Port-au-Prince.

Les Haïtiens appelés à voter dans un climat de violence

JOONEED KHAN

Haïti va désigner dimanche un président pour les cinq prochaines années dans un climat de violence qui rappelle le scrutin avorté dans le sang par l'armée et les macoutes en novembre 1987.

Deux bombes ont tué hier une fillette de sept ans sur le chemin de l'école à Côte-Plage, et blessé deux personnes à Mahotièrre, autre banlieue de Port-au-Prince.

Sept attentats à la bombe dans la capitale ont tué la veille un jeune garçon et blessé 14 personnes, dont une femme qui a eu les deux jambes sectionnées. Deux des explosions, à l'aéroport Maïs-Gâté, ont entraîné l'annulation de certains vols sur Haïti — dont ceux d'American Airlines et d'Air France.

Le président René Préal a mis cet accès de violence au compte d'« ennemis de la démocratie », auxquels il a assimilé hier tant l'opposition démocratique qui boycotte les élections, que les duvaliéristes, macoutes et putschistes qui, a-t-il dit, avaient « sorti la carte de la mort en 1987, en 1990 et en 1991 ».

Yvon Neptune, président du Sénat élu aux législatives contestées du 21 mai et

porte-parole du Parti Fanmi Lavalas (PFL) de Jean Bertrand Aristide, a dénoncé à *La Presse* « les traîtres au sein de Lavalas » et demandé : « Qui a peur des élections ? qui veut que la population n'aille pas voter dimanche ? »

Interrogé par *La Presse*, Gérard Pierre Charles, de l'Organisation du peuple en lutte (OPL, principale composante de la Convergence démocratique qui boycotte le scrutin), a estimé que les attentats « vont servir de prétexte au PFL pour justifier l'abstentionnisme massif qui s'annonce ».

L'OPL faisait partie du mouvement Lavalas durant l'exil forcé d'Aristide sous le régime putschiste (1991-1994). Elle accuse Lavalas, et le président Préval élu en 1995, de manipuler depuis le Conseil électoral pour livrer le Parlement (le 21 mai dernier) et la présidence, dimanche, à Aristide et son parti.

« La preuve que ces attentats sont le fait du pouvoir en est qu'aucune arrestation n'a été effectuée et les autorités ne font rien pour protéger et rassurer la population », a déclaré de son côté à *La Presse* Evans Paul, l'un des dirigeants du Groupe de concertation, autre coalition d'opposition boycottant le scrutin.

Paul et Charles ont tous deux, séparément, fait état de « menaces de mort publiques » à leur endroit et parlé de « situation grave et dangereuse ». « Le weekend s'annonce très chaud, les gens vont se

terrorer chez eux, les commerces et la circulation fonctionnent au ralenti », a indiqué un militant de l'OPL qui a requis l'anonymat.

Les Haïtiens sont aussi appelés dimanche à élire neuf sénateurs (renouvellement du tiers du Sénat). « Moins de cinq pour cent des électeurs iront voter, comme pour Leslie Manigat en 1988 », a dit Paul. Charles pense que la participation « pourrait atteindre 15 % » mais, dit-il, « le Conseil électoral proclamera bien sûr 70 % ».

Outre le boycottage de l'opposition, qui voit Haïti basculer sous un régime de quasi-parti unique, les élections de dimanche sont aussi critiquées par d'importants secteurs de la société civile (Églises, syndicats et patronat) ainsi que par l'Organisation des États américains (OÉA) et les « amis d'Haïti » — les États-Unis, le Canada, la France, l'Allemagne et le Venezuela.

Ces pays ont refusé de financer ces élections et d'y dépêcher des observateurs. Ils demandent toujours à Port-au-Prince de réviser les résultats des législatives du 21 mai et d'ouvrir un dialogue avec l'opposition. Églises et patronat ont eux aussi demandé à nouveau, cette semaine, une approche négociée de la question — quitte à reporter le scrutin fixé au 26 novembre. Interrogé hier, Yvon Neptune, a laissé entendre qu'un report était possible, mais il a aussitôt précisé que cela relevait du Conseil électoral.

Situation explosive à la frontière Serbie-Kosovo

d'après AP et AFP

BUJANOVAC, Yougoslavie — Regain de tension au Kosovo : des séparatistes albanais ont lancé une véritable offensive à l'intérieur même de la Serbie, alors qu'un proche du dirigeant kosovar modéré Ibrahim Rugova était assassiné.

À la veille de l'ouverture du sommet UE-Balkans à Zagreb, Vojislav Kostunica a reproché hier à l'Alliance atlantique, de ne pas tenir ses engagements au Kosovo. Le président yougoslave a mis en garde contre une « guerre à grande échelle » si les attaques des séparatistes albanais, qui ont fait au moins quatre morts en deux jours du côté serbe, se poursuivent dans le sud de la Serbie.

La situation est en effet très tendue aux confins du Kosovo, les séparatistes ayant réussi à prendre le contrôle d'au moins une route menant à l'intérieur de la Serbie. La Force multinationale de paix au Kosovo (KFOR) a annoncé qu'elle avait renforcé les mesures de sécurité dans la région.

Les soldats américains de la KFOR ont fermé le point de contrôle Outpost Sapper, face à Dobrosin, village situé dans le

sud-est de la Serbie et aux mains des séparatistes albanais, a annoncé la KFOR. La nouvelle guérilla albanaise veut rattacher trois communes au Kosovo.

Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, le président yougoslave exige que les militaires de la KFOR, la force multinationale de maintien de la paix au Kosovo, empêchent toute nouvelle incursion. « Malgré la victoire des forces démocratiques en Yougoslavie et son ouverture au monde, la communauté internationale ne remplit pas ses obligations en Yougoslavie », écrit Kostunica. Il ajoute que la situation dans la zone-tampon entre le Kosovo et le reste de la Serbie « empire dramatiquement tous les jours ».

Les militaires de la KFOR ont interpellé dix personnes, soupçonnées d'appartenir à un groupe séparatiste albanophone. Au même moment, des combattants « menaient des actions offensives non provoquées contre le personnel de sécurité serbe », selon un communiqué de la KFOR. Des dizaines d'obus de mortier ont été tirés des deux côtés.

Des policiers serbes postés dans la zone-tampon entre le Kosovo et le reste de

la Serbie ont reconnu hier que des combattants albanophones s'étaient emparés de plusieurs postes de police ainsi que de la principale route menant au Kosovo.

Une zone démilitarisée de cinq kilomètres de large borde la province serbe, qui est placée sous administration des Nations unies depuis la fin des frappes de l'OTAN contre la Yougoslavie et le retrait des forces yougoslaves en juin 1999.

D'après Zoran Djindjic, l'un des chefs de l'ancienne opposition à Slobodan Milosevic, proche de M. Kostunica, en deux jours, au moins quatre policiers serbes ont été tués et 10 autres blessés dans cette zone démilitarisée.

Bien que la situation se soit apaisée hier, le président Kostunica s'est rendu sur les lieux des incidents de mardi et mercredi. Dans la crainte des combats, plusieurs centaines de Serbes ont fui les villages situés à la lisière du Kosovo.

Par ailleurs, un proche collaborateur du dirigeant kosovar Ibrahim Rugova a été assassiné hier dans l'escalier de son immeuble à Pristina. Selon des témoins, Xhemajl Mustafa a reçu plusieurs balles dans la tête.

REPÈRES / ROUMANIE

'bposition de gauche contre l'extrême droite

d'après AFP

L'opposition de gauche, dirigée par l'ex-président Ion Iliescu, apparaît comme la grande favorite des élections législatives et présidentielle de dimanche prochain en Roumanie et un sondage publié hier indiquait que l'ultranationaliste Corneliu Vadim Tudor et son Parti Romania Mare (PRM, Grande Roumanie) arriveront en deuxième position.

Iliescu est un personnage complexe que ses détracteurs considèrent comme un communiste rigide alors que ses partisans soutiennent qu'il est le seul homme politique capable de mener le pays vers la social-démocratie. Il fut ministre de la Jeunesse du dictateur Nicolae Ceausescu et ses ennemis lui reprochent son amitié avec Slobodan Milosevic. Il a réussi à convaincre une majorité de l'électorat, principalement des ouvriers, des paysans et des chômeurs, qu'il est l'uni-

que recours pour redresser l'économie nationale, notamment l'agriculture en perdition.

Le sénateur Tudor est un hâbleur passé de l'extrême gauche à l'extrême droite, ouvertement xénophobe et antisémite. Il a récemment déclaré que « le pays ne peut être dirigé qu'à la mitraille » et présenté une liste de 180 personnalités qualifiées de « traîtres qui doivent être liquidés ».

À l'élection présidentielle, Tudor obtiendrait 18 % des intentions de vote, ce qui l'amènerait à affronter au deuxième tour Iliescu, crédité de 40 % de voix.

Selon ce sondage, la troisième place reviendrait au candidat des libéraux, l'ex-premier ministre Theodor Stolojan avec 15 % de suffrages suivi par l'actuel chef du gouvernement Mugur Isarescu (12 %).

Aux législatives, le parti d'extrême droite est également placé en deuxième position avec 16 %, toujours derrière le Parti de la démocratie (PDSR) d'Iliescu, qui est

crédité de 45 %. Les libéraux obtiendraient 12 % de voix et la Convention démocrate 2000 (chrétiens-démocrates qui soutiennent Isarescu) 8 %. Les législatives se dérouleront à la proportionnelle en un seul tour.

La montée des ultranationalistes qui se fait au détriment de l'électorat du PDSR d'Iliescu, a provoqué de vives réactions dans le camp des favoris.

Mercredi, pour la première fois, Adrian Nastase, vice-président du PDSR et pressenti comme premier ministre du prochain gouvernement, a exhorté les dirigeants de sa formation à lancer les hostilités contre « le parti des Rambo qui ont choisi d'autres aventures, telles que la dictature ».

Pendant ce temps, la droite, minée par d'incessantes querelles de personnes et de partis, une corruption galopante et une mauvaise gestion de l'économie qui a contribué à accroître la misère du pays, apparaît laminée.

De plus, le gouvernement, où les chré-

tiens-démocrates sont majoritaires, s'est retrouvé ces dernières semaines pris sous un feu croisé de critiques sur ses réformes économiques, jugées « sauvages » par l'opposition et les syndicats, mais « trop lentes » par l'Union européenne et les bailleurs de fonds internationaux.

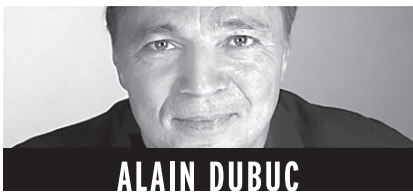
Les partis membres de la majorité s'entredéchirent. De nombreux parlementaires ont changé de camp ces dernières semaines et n'hésitent pas à fustiger leurs anciens collègues et le premier ministre, Mugur Isarescu.

Le président roumain Emil Constantinescu, qui quittera dans trois semaines le pouvoir et la vie politique, avait vivement critiqué au début du mois les « traîtres » et les « déserteurs » au sein de son parti et de sa majorité, la Convention démocrate (CDR, membre de la coalition au pouvoir). Selon les derniers sondages, le CDR n'aurait plus un seul député au Parlement.

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef

Le choix des Québécois et des Canadiens



ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca

Les péripéties de cette campagne que nous avons couverte quotidiennement depuis cinq semaines, la nature des questions soulevées par les partis politiques qui s'y affrontaient, l'analyse des sondages, les contacts nombreux avec nos lecteurs pointent tous dans une même direction.

La campagne a été décevante, sans idées nouvelles, sans débats éclairants. Elle a été dominée par les jeux politiques, les attaques personnelles et les calculs électoraux. Elle a provoqué chez bien des électeurs du Québec et du reste du Canada un malaise évident qui les amènera, lundi, à faire un choix sans passion.

Le caractère décevant de la campagne s'explique par des caractéristiques propres à cet affrontement électoral, un triple phénomène sur lequel il faut insister car il aura une incidence sur la vie politique des prochaines années.

Tout d'abord, le fait que le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, ait sollicité un troisième mandat consécutif, un événement assez rare, a eu une influence significative sur le cours de la campagne. Par définition, un parti qui veut prendre le pouvoir pour la troisième fois avec le même chef axera davantage sa campagne sur la continuité et sur ses réalisations, ce qui amène les partis d'opposition à mener une campagne plus négative, sans expression d'une vision future.

Ensuite, nous avons pu voir à quel point le Canada est privé de cet ingrédient essentiel de la démocratie qu'est une opposition forte. Le NPD, d'Alexa McDonough, s'est effondré tandis que le Parti conservateur, malgré une performance fort digne de son chef Joe Clark, n'a pu sortir de la marginalité. L'affaiblissement de ces partis fera en sorte que le prochain Parlement sera certainement moins éclaté qu'en 1997.

De leur côté, l'Alliance canadienne et son leader, Stockwell Day, ne disposent pas de l'appui nécessaire pour prétendre constituer une véritable alternative au pouvoir, tant pour des raisons géographiques qu'idéologiques. Ce parti se situe trop à droite du consensus canadien pour pouvoir jouer le rôle de contrepoids que les conservateurs ont traditionnellement joué, et son programme reste trop peu étoffé pour constituer une alternative claire.

Ces limites du principal parti d'opposition, incapable de réellement menacer les libéraux, a largement contribué à faire en sorte que cette campagne ne comporte pas d'enjeux véritables.

Enfin, au Québec, la polarisation du vote entre les libéraux et le Bloc québécois dirigé par Gilles Duceppe fait en sorte qu'à toutes fins pratiques, le Québec s'exclut des débats canadiens et limite sa participation à la gouverne du pays.

Même si le projet bloquiste mène à un cul-de-sac, ce parti assure l'expression d'une double réalité politique, en permettant d'une part à l'électorat souverainiste de voter en fonction de ses convictions, et d'autre part en servant de véhicule à des nationalistes non souverainistes pour exprimer leur mécontentement face aux politiques constitutionnelles du gouvernement libéral. Si on peut comprendre ce réflexe, il faut néanmoins souligner que les fédéralistes qui appuient le Bloc par calcul doivent se souvenir que leur vote sera interprété comme un si-

gne du progrès d'une option qui n'est pas la leur.

Cela explique le dilemme de bien des Québécois dans cette campagne électorale. L'option du NPD n'en est pas vraiment une. Appuyer les conservateurs, c'est maintenant gaspiller son vote. L'Alliance canadienne s'est avérée beaucoup trop à droite. Choisir le Bloc, c'est se cantonner dans l'opposition permanente et, pour les fédéralistes, c'est appuyer indûment le courant souverainiste. Quant à un vote pour les libéraux, il sera perçu par plusieurs comme une façon de cautionner une vision du Canada avec laquelle sont en désaccord une partie des francophones.

■ ■ ■

Mais la nature même de cette campagne mène pourtant à une conclusion incontournable. Des cinq partis qui s'affrontent, un seul est apte à former le prochain gouvernement, et c'est le Parti libéral du Canada. Les sondages dont nous disposons indiquent clairement que ce parti détient une avance significative, qui l'assure d'une victoire majoritaire. Les libéraux jouissent d'un appui nettement supérieur à celui qu'ils ont obtenu lors des élections de 1997.

Cette prévisible victoire libérale mènera au pouvoir une équipe forte, qu'a su réunir Jean Chrétien, qui a bien dirigé le Canada depuis sept ans, et dont il ne faut pas oublier les réalisations, notamment la résolution impressionnante de la crise des finances publiques, une prospérité économique qui s'est traduite par une baisse importante du chômage et, plus récemment, par des réductions significatives d'impôts. Il n'y a donc pas de doute sur la capacité des libéraux de former encore une fois un gouvernement compétent.

Les libéraux professent également une idéologie centriste, une approche équilibrée entre la responsabilité fiscale et le sens de la solidarité, qui leur a permis d'imposer de difficiles réformes sans créer de crises sociales. Cette vision reflète les sensibilités d'une majorité de Canadiens et de Québécois.

En toute logique, un tel bilan de gouvernement, et le fait que les autres formations politiques n'ont ni le programme, ni le leader, ni les appuis pour aspirer au pouvoir, devraient mener les électeurs à un choix facile et à appuyer sans hésiter la réélection des libéraux.

Mais la victoire prévisible du PLC est perçue par certains comme une victoire par défaut. Tant au Canada anglais qu'au Québec, l'obtention d'un troisième mandat, axé sur la continuité, pose par ailleurs des questions du renouvellement et de l'usure du pouvoir. Enfin, nous sommes donc dans la situation peu commune où, à la veille d'une victoire électorale claire, le premier ministre lui-même a déjà évoqué son départ.

Il existe en outre, au Québec, un sentiment anti-Chrétien, attribuable en partie à la démonisation dont le chef libéral fait l'objet de la part de ses adversaires souverainistes, mais aussi à ses impopulaires positions sur la question nationale, qui pèse dans la balance électorale.

Même si une partie des francophones manifeste un désaccord avec la vision du Canada proposée par le premier ministre Chrétien, n'oublions cependant pas que les Québécois, dans leur ensemble, sont eux aussi satisfaits de la gestion du gouvernement libéral et partagent ses valeurs.

Le choix que feront les Québécois, lundi, sera donc, pour certains, un choix difficile, entre des options qui ne répondent pas pleinement à leurs attentes. Il reste à espérer que la composition de la Chambre des communes et la façon dont le Parti libéral, assuré de la victoire, exercera le pouvoir, les réconciliera avec la chose politique.

Pauvres maires...

Et dire qu'on croyait avoir tout entendu ! Dans le déluge d'arguments plus ou moins sérieux auxquels s'accrochent des maires pour s'opposer au projet de fusions municipales annoncées par Québec, on n'avait pas encore eu droit à celle là !

À en croire certains d'entre eux qui sont allés exprimer leur sentiment, mercredi, à l'Assemblée nationale, le gouvernement aurait « acheté » le silence ou même l'appui des députés, y compris ceux de l'Opposition, en leur accordant une augmentation de salaire à la veille de l'enclenchement d'un débat sur

ce projet ! Si ce n'était aussi ridicule, ce serait profondément insultant pour tous ces parlementaires dont les conditions de travail ont été dénoncées depuis fort longtemps par tous ceux qui refusent de céder à la démagogie.

Doublement injurieux, en fait, si on tient compte du caractère timide et modeste de cet ajustement qui permettrait de conclure que les parlementaires sont décidément faciles à soudoyer pour pas très cher. Venant de personnes elles-mêmes élues, on aurait pu s'attendre à plus de discernement.

Pierre Gravel

FORUM

Bush s'adresse à la Cour suprême



Pascal Élie, collaboration spéciale

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Voici que Noël arrive

LES MAGASINS-PARTAGE commencent leur collecte de Noël et il est important pour moi de dire comment les dons qui ont été faits aux Magasins-Partage m'ont aidés à me sortir d'une situation difficile.

Après avoir travaillé 14 ans au même endroit, fermeture d'entreprise. La roue commence à tourner, je me retrouve au chômage et me voilà arrivée prestataire de l'aide sociale. Je vis l'isolement, je perds ma dignité et je n'ai plus d'estime de moi. Monoparentale, pas assez d'argent pour mes besoins vitaux (loyer, électricité, nourriture, téléphone), je fréquente le comptoir alimentaire Villeray. Pour sortir de mon isolement, je m'implique bénévolement au comptoir alimentaire et c'est à ce moment que j'entends parler du Magasins-Partage Villeray.

Noël approche et je m'inscris comme famille pour avoir l'occasion de faire une petite épicerie et un bon repas de Noël. Je contribue au magasin en payant 10 % de mes achats. Enfin, je peux avoir des produits que je choisis et je n'ai pas l'impression de quémander. Cette façon de procéder m'intéresse, donc l'année suivante je m'inscris encore une fois comme famille et de plus, je m'inscris pour être bénévole et cela durant quatre années. Maintenant que j'ai un emploi, je ne m'inscris plus comme famille, mais je continue à donner de mon temps bénévolement à toutes les années au Magasin-Partage. Pour quoi je fais ça ? Parce que j'ai retrouvé ma dignité, je me suis sentie revalorisée et j'ai brisé les barrières de l'isolement.

Je peux maintenant aider des gens, je peux maintenant aller plus loin que la faim et donner de l'espoir. Il faut vraiment vivre cette expérience pour ressentir le bien que je fais aux personnes qui le plus souvent sont rejetées et vivent les préjugés de notre société.

Le Magasin-Partage m'a redonné le courage et la force de continuer dans ce que je fais tous les jours.

LORRAINE de MONTIGNY
Montréal

Pour des écoles bilingues

NOUS NE SOMMES pas d'accord avec la décision de la Cour supérieure relativement au libre choix des parents d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise. Les parents anglophones, eux, ont le choix d'envoyer leurs enfants à l'école française ou anglaise. Donc, nous considérons que c'est de la discrimination vis-à-vis des parents francophones. D'autre part, nous ne voulons pas nécessairement envoyer nos enfants à l'école anglaise, mais nous voulons leur donner la possibilité d'être bilingues dans un monde dominé par la langue anglaise. Les anglophones fréquentant l'école française ont souvent la chance d'être parfaitement bilingues et de ce fait se retrouvent souvent aux postes clés de notre

économie. Donc, une fois de plus les Québécois se sentent frustrés, ce qui n'arrange pas les relations avec les anglophones.

Il est grand temps que le gouvernement cesse de se cacher la tête dans le sable et crée des écoles bilingues, d'autant plus que le magistrat de la Cour supérieure a reconnu que l'anglais enseigné dans les écoles francophones est déficient. Le gouvernement prône l'utilisation du français, mais alors comment expliquer les contradictions de nos dirigeants ! M. Parizeau a envoyé ses enfants hors du Canada pour qu'ils apprennent l'anglais et M. Bouchard s'exprime en anglais à la maison avec sa femme et ses enfants.

VÉRONIQUE et MICHEL BLANCHARD
Parents concernés
par l'avenir de leur fils

Cessons donc de faire l'autruche

QU'EST-CE qu'il y aurait de mal (sic) à avoir un système de santé qui permettrait des traitements accélérés pour les patients qui désirent se prévaloir de services de santé privés moyennant des frais ? D'aucuns s'empresseront de dire que cela serait injuste envers les plus démunis de notre société. À ceux-là, nous pourrions faire remarquer que notre système d'éducation constitue également un système à deux vitesses !

En effet, nous avons le choix d'envoyer nos enfants à l'école du quartier ou à l'école privée. Malgré le fait qu'ils paient des taxes

scolaires, nombreux sont ceux qui décident de payer davantage afin que leurs enfants bénéficient d'une éducation en institution privée (même le ministre de l'Éducation du Québec le fait).

Pourtant, rares sont les citoyens qui s'opposent haut et fort à ce système d'éducation à deux vitesses !

Si, à l'instar du système d'éducation, des contribuables désirent payer de leur poche pour un service en soins de santé qui serait autrement gratuit tant mieux pour les autres ! Ils contribuent directement à diminuer les dépenses des gouvernements et de plus, ils aident à soulager les urgences et les hôpitaux engorgés pour le plus grand bénéfice des autres citoyens.

Dans le cas où des médecins décident de se lancer en affaires en ouvrant leur clinique privée, il faut avouer que c'est eux qui prennent tous les risques, et non l'État. Pas facile quand votre concurrent offre les mêmes services gratuitement !

Nous serions d'un tout autre avis si les riches bénéficiaient d'un traitement de faveur en fonction de leur statut social, c'est-à-dire s'ils accédaient à des services gratuits plus rapidement que l'ensemble des citoyens.

Il s'agirait alors d'un vrai système de santé à deux vitesses qui irait à l'encontre des principes fondamentaux du modèle canadien.

JACQUES TAILLEFER
Ottawa

Allez vous coucher !

22 NOVEMBRE 2000 : Hydro-Québec m'avise (mais pas mes deux locataires) que ce soir, à 23 heures, on coupera l'électricité pendant deux heures, au nom de l'amélioration du système hydroélectrique. Lors de la vraie période du verglas, en 1998, nous avons été privés d'électricité pendant trois heures ; alors, quelle amélioration ? Plutôt que de couper l'électricité durant la journée où la majorité des gens sont au travail, ou durant les mois les moins froids (ce soir, on prédit -8 °C), nous devons nous coucher à 23 heures parce que le chauffage, la télévision, l'ordinateur et l'éclairage seront coupés, ce qui ne changera rien à notre facture.

Quand je pense aux maires qui se plaignent de la dictature du gouvernement du Québec parce qu'ils vont perdre leur identité en perdant leur ville, Hydro-Québec me dit, « Ce soir, à 23 heures, on vous coupe la vie. Allez vous coucher ! »

RAYMOND MONGEAU
Montréal



Le siège social d'Hydro-Québec, à Montréal, boulevard René-Lévesque.

FORUM ÉLECTORAL

Un autre paradoxe du Bloc



Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

CLAUDE PÉCLET
L'auteur est professeur.

L'ÉCHIQUIER DES partis politiques canadiens se présente normalement ainsi : à gauche, on retrouve le NPD, au centre le PLC, à droite le PC et, depuis la fin de l'ère Mulroney, le Reform devenu par la suite Alliance canadienne. Dans la conjoncture électorale actuelle, comme la droite canadienne demeure divisée, que le NPD n'arrive pas à se présenter comme alternative crédible aux électeurs et que le Bloc québécois se cramponne de façon opportuniste à Ottawa, la situation assure la victoire au PLC.

La déconfiture anticipée des conservateurs de Joe Clark ne risque pas de changer profondément la donne, car une remontée significative de l'Alliance canadienne dans les intentions de vote pousseerait probablement des électeurs potentiels du NPD et du PC, incapables

de se faire à l'idée d'un gouvernement de droite dirigé par Stockwell Day, vers le PLC. Une percée alianciste en Ontario se ferait bien sûr au détriment des libéraux, qui y détiennent 101 des 103 circonscriptions, mais les pertes éventuelles seraient compensées par des gains dans les Maritimes.

À défaut d'un grand bouleversement en Colombie-Britannique et dans l'Ouest au niveau de la députation (qui constitue le bastion de l'Alliance), ce n'est ni en Ontario, ni dans les Maritimes, mais bien au Québec que se décidera l'élection du 27 novembre, si ce n'est pas déjà fait. C'est un autre rôle paradoxal du Bloc québécois qui, en isolant le Québec derrière la prétendue défense de ses intérêts, l'imaginaire souverainiste, les vieux démons qui hantent le paysage et les projets de son grand frère le Parti québécois, dénature en quelque sorte la vie politique canadienne. En conservant de 25 à

30 députés au Québec, ce qui semble incontournable dans la polarisation BQ/PLC qui se dessine, les libéraux de Jean Chrétien voguent allègrement vers un troisième mandat de suite. Plutôt que de « gagner en votant Bloc », dans la majorité des 75 circonscriptions de la province, les électeurs québécois perdent à toutes fins pratiques leur possibilité légitime de participer à des voies alternatives.

Les libéraux ne peuvent que s'en réjouir ; cette fois-ci, l'unité du pays n'est pas vraiment menacée et comme le souligne Alain Dubuc dans son éditorial du 7 novembre, le Bloc est coupé du Québec réel. Dans les faits, c'est la vie démocratique au Québec qui est la grande perdante. Le discours redondant du Bloc, qui n'a plus rien à faire à Ottawa, vient encore une fois mêler les cartes en se substituant aux grands enjeux économiques, fiscaux et sociaux que soulèvent les autres partis politiques.

'Utilité des tiers partis

GUY SAURIOL
L'auteur réside à Hull.

JE VEUX souligner l'importance des tiers partis dans une saine démocratie. Il arrive assez souvent que nous soyons déçus du parti au pouvoir et en même temps que nous soyons en désaccord avec le programme du parti qui pourrait remplacer le parti au pouvoir. Que faire alors ? C'est là qu'entrent en ligne les tiers partis. Chacun de ces partis a des objectifs précis, objectifs qui répondent souvent plus adéquatement à nos attentes que ceux des « grands partis ».

En période d'élections, c'est alors le temps de voter pour un de ces partis, s'ils répondent mieux à nos attentes. Certaines personnes très avisées en politique nous diront qu'en votant ainsi il y a de fortes probabilités que mon candidat ne soit pas élu et qu'ainsi je perde mon vote. Je répondrai à ces personnes que si je vote pour un grand parti qui m'a déçu, j'aurai l'impression de me mentir à moi-même. Alors que si je vote pour un petit parti dans lequel je crois, j'envoie au gouvernement un message. Je ne perds donc pas mon vote. Il ne faut jamais oublier que tous les votes sont compilés. Si des milliers de personnes envoient des messages au gouvernement, nous pourrions améliorer le sort de notre pays. C'est pourquoi tous les gens devraient aller voter selon leurs convictions, et non dans le but de gagner leurs élections.

Tous ensemble, les gens ordinaires, comme vous et moi, devons croire que l'on peut avoir un impact important en s'exprimant par un simple vote.

Je terminerai sur une note un peu comique. J'apprenais récemment que dans le comté de Westmount-Ville-Marie, le parti « Rien » présentait un candidat. C'est le candidat des sans-abri. Je dirai donc, on terminant, que voter pour « Rien », ce n'est pas voter en vain.

'Environnement a été oublié

JACQUES CASTONGUAY

EN CAMPAGNE électorale, nos dirigeants ou aspirants dirigeants politiques qui sollicitent nos votes devraient nous expliquer leur perception des principaux problèmes confrontant les citoyens de ce pays et nous proposer des avenues de solutions. Or il est regrettable de constater que les problèmes reliés à l'environnement sont présentement quasi ignorés par tous les partis politiques.

Prenons le problème du réchauffement climatique qui affecte chacun de nous de plus en plus. Il est triste et gênant de rappeler que le Canada est avec les E. -U., le pays projetant dans l'espace le plus de gaz à effet de serre et que nous sommes parmi les plus lents à réagir et à réduire ces émissions de gaz. Malgré nos engagements pris au Japon de réduire de six p. cent nos émissions de gaz, nous affichons le honteux tableau d'un accroissement de 13 % de ces émissions par rapport à 1990. Plutôt que de nous attaquer courageusement à diminuer nos émissions de gaz, nous ignorons le problème et tentons notamment de trouver des solutions irresponsables du genre d'achat de droits de polluer que pratiqueraient certaines de nos entreprises.

Par exemple, TV5 nous apprenait récemment qu'une firme allemande utilisant du charbon polluant avait investi avec succès pour trouver des énergies alternatives et qu'elle avait ensuite « vendu » à une société canadienne pour des millions de dollars ses droits ainsi libérés d'émettre des gaz polluants. Si une telle pratique existe, quel exemple de cynisme et d'irresponsabilité de la part d'une société canadienne et quel laxisme gênant chez nos gouvernants qui la permettrait.

Nos politiciens ont le devoir et l'obligation de nous informer de l'ampleur du problème et d'obtenir l'appui et la contribution de chacun pour trouver des solutions à ces difficultés graves qui nous affectent tous et dont surtout nos enfants souffriront. Ces politiciens qui nous flattent et qui sollicitent nos votes ces jours-ci n'ont malheureusement pas la lucidité et le courage de nous rappeler à nous, Canadiens, que nous sommes parmi les citoyens du monde, les plus grands consommateurs d'énergie et les plus polluants et qu'il nous faut changer cette réalité.

Il est temps de donner congé aux libéraux

RAYMOND LAVERGNE
L'auteur réside à Shawinigan-Sud.

CHAQUE ANNÉE, depuis que monsieur Paul Martin est ministre des Finances, les estimations qu'il a faites des revenus de son ministère ont été en-deçà de la réalité. La première année, on a tous accepté le fait comme résultant d'une simple erreur, grosse bien sûr, mais erreur tout de même. Puis à chaque année subséquente, l'erreur s'est amplifiée au point qu'il était devenu clair pour tous les observateurs qu'il s'agissait d'une politique délibérée de cacher le véritable état des finances publiques et l'ampleur des surplus.

La tactique a été dénoncée par Claude Picher, de *La Presse*, chaque année du règne du tandem Martin-Chrétien à la direction du pays. Chaque année donc, ces politiciens ont caché la vérité aux contribuables et, pendant ce temps, ils imposaient des coupures drastiques dans les transferts de fonds pour la santé aux provinces. Ces messieurs ont contraint des citoyens malades à poireauter sur des listes d'attente pour des soins de santé dans bien des cas urgents et d'absolue nécessité par simple calcul politique. Ceux à qui nous avons confié l'administration de notre

compte de banque collectif nous ont donc menti sur la véritable valeur de notre compte. Ils ont effectué des coupures sur la base d'estimations que tous savaient exagérément pessimistes et ont caché à notre connaissance l'ampleur des surplus qu'ils accumulaient. Et à la fin de chaque exercice financier, ces messieurs se gaussaient des surplus qu'ils avaient réussi à se faire sur notre dos.

Je dis que ce comportement ne doit pas être toléré car il entache la crédibilité de toute la classe politique. Je comprends mal que les citoyens, d'après les sondages, s'apprennent à faire de nouveau confiance à des gens qui leur ont si effrontément menti et qui portent la responsabilité de souffrances indues imposées à tellement de citoyens par des coupures injustes. Je trouve révoltant que ces mêmes politiciens aient l'outrecuidance de nous annoncer des transferts moindres pour les fins de la santé que les coupures effectuées et qu'en plus ils les étalent sur deux ou trois ans. Faut-il que nous soyons masochistes pour simplement penser à réélire ces deux messieurs.

Messieurs Martin et Chrétien, pour moi, c'est de la même farine et je souhaite que les électeurs leur signifient leur congé. Ils le méritent bien.



Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien.

Des estimations exagérément pessimistes.

Dans la fausse aux lions

POUR L'ÉLECTEUR québécois moyen, on ne peut pas dire que la démocratie vit de grandes heures actuellement ! Dans la campagne fédérale, il a le choix entre un premier ministre qui ne peut même pas comprendre ce qu'est un conflit d'intérêt, qu'il y a une différence entre un député qui travaille pour le bien de ses électeurs et un premier ministre qui abuse de son influence ! Jean Chrétien ne comprend tellement pas la démocratie qu'il continue de répéter, tout en avouant son crime, qu'il n'a fait que son devoir ! L'électeur québécois moyen qui réfléchit un peu ne voit devant lui comme autre choix qu'un parti de droite dont le chef n'ose pas assumer ses propres convictions, ni celles de son parti, un chef conservateur dont le parti est voué à disparaître et un bloc de députés qui ne prendra jamais le pouvoir à Ottawa, voués, eux, à une complainte qui durera jusqu'à la fin de leur pension ! Ces mêmes députés fédéraux indépendantistes qui s'associent à leurs cousins provinciaux quand ça leur tente, pour permettre à des lobbyistes de l'industrie pharmaceutique de rencontrer la ministre québécoise de la Santé par exemple, ou pour tenir un grand rassemblement avec tous « les ténors » de la cause ! Mais qui se dissocient de toutes controverses provoquées par ces mêmes cousins ! Et de toutes façons, même dans la fausse aux lions, le « Chrétien » démagogique va finir par l'emporter !

ANDRÉ DUFRESNE
Pointe-Claire

Jean Charest : une énigme...

AINSI, M. CHAREST veut que les Québécois envoient un message au gouvernement du Québec concernant les fusions municipales en ne votant pas pour le Bloc québécois. Il est dur à



Jean Charest

M. Charest serait devenu un libéral fédéral ? Un partisan de M. Chrétien ? Pourquoi n'encourage-t-il pas M. Clark ? M. Day ? De plus, M. Charest croit que si le Bloc se fait battre, ce sera un message clair mais que s'il se maintient comme en 1997, il n'y aura pas de message particulier. Contradictions ? Imaginons aux prochaines élections provinciales de voir Gilles Duceppe demander aux Québécois de ne voter pas pour Jean Charest pour envoyer un message clair à Jean Chrétien sur un autre sujet de nature fédéral. Bravo M. Charest pour vos contradictions. André Pratte avait raison : vous demeurez une énigme pour moi. Et dire que vous voulez gouverner le Québec un jour.

CLAUDE TUSIGNANT
Laval

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les fameux surplus

JE VOUDRAIS donner mon opinion personnelle sur les surplus du gouvernement et leur influence dans la campagne électorale. Je suis heureux de voir qu'enfin notre économie se porte mieux, que nous sortons graduellement de la période noire des déficits, mais on dirait que tout ce que pensent les autres, c'est pourquoi avoir mis de l'argent dans la dette et non dans la santé ? Au débat électoral, il était possible d'observer que les autres partis se servaient du fait que les libéraux avaient mis cet argent dans la dette pour les abattre. Nous avons finalement de l'argent en sur plus et les autres partis politiques se servent de cela pour coincer leurs adversaires. Je me dis que c'est une bonne chose de payer la dette, car nous avons moins d'intérêts à payer annuellement et donc de plus en plus d'argent, que nous pouvons éventuellement investir ailleurs. Si nous n'avions plus de dette, le gouvernement fédéral pourrait redistribuer deux fois plus d'argent aux provinces et dans les services. C'est pourquoi je trouve inconcevable que les autres partis politiques se servent de ce qui est un bon coup pour faire mal paraître leurs adversaires !

JEAN-PHILIPPE SAUCIER
Repentigny

Et les simples candidats alors ?

SOUS LA pléthore des critiques et la fêrue des médias, les chefs politiques mènent une lutte implacable, impitoyable et insensible pour demeurer ou accéder au pouvoir. L'échecé approche et pourtant les simples députés sont laissés pour compte. Aucun chef n'a encore songé à faire la promotion de son équipe de candidats, préférant porter à bout de bras le plan de bataille « stratégique ».

J'ai beaucoup de réticence à faire confiance à un individu qui, pour soit-disant se défendre ou mousser sa candidature, assaille ses opposants d'innombrables bassesses. Comment me convaincre que cette même personne saura prendre une bonne décision en situation de conflit alors qu'elle dénigre allègrement ses pairs en situation de stress ? Comment croire son intérêt pour le travail d'équipe alors que sa campagne médiatisée est centrée sur elle-même ?

UN BLOC COMPORTE six côtés. Ainsi pour le Bloc. Tentons de les énumérer. Côté 1 : l'indépendance du Québec. Côté 2 : l'indépendance du Québec. Côté 3 : l'indépendance du Québec. Côté 4 : l'indépendance du Québec. Côté 5 : l'indépendance du Québec. Côté 6 (celui sur lequel repose le Bloc) : le Parti Québécois. Comme je ne voterai pas pour le PQ aux prochaines élections québécoises si celui-ci ne se guérît pas de sa fusionnité aigüe, je ne vois pas pourquoi je voterai pour le Bloc dans quelques jours, lui qui entérine par son silence la fusionnité sans mandat du Parti Québécois. Une façon d'agir de sa part extrêmement nocive pour la démocratie. Si, de ce fait, vous avez mal au Bloc, faites comme moi. Nous sommes déjà des milliers de bloquistes à prendre cette décision.

Dommage que tous emboitent le même pas. Qui saura se démarquer ?

JOHANNE PÉTRIN

Le pancréas de saint Joseph

STOCKWELL DAY, s'expliquant sur sa position créationiste, répond que tous ont des convictions religieuses moins évidentes ; il rappelle la foi catholique en l'Immaculée Conception,



Stockwell Day

tion, sûrement aussi difficile à avaler, conclut-il, que le créationisme. La différence, pourtant, est de taille. L'Immaculée Conception est affaire de foi : on y croit ou on n'y croit pas. Mais la croyance dans la contemporanéité de nos premiers parents et des dinosaures relève de l'absurdité scientifique : foi et science forment, chez le chef de l'Alliance, une alliance incompatible. Ce serait comme si les catholiques justifiaient le dogme de l'Immaculée conception sur une analyse du pancréas de Saint Joseph.

Les Québécois comprennent également qu'il ne convient pas de voter pour cet autre dinosaure qui a préféré sa gloire personnelle à l'accession de Paul Martin à la chefferie. Heureusement que nous avons une réponse politique qui « fait bloc » devant les dinosaures !

MICHEL FRANKLAND
Montréal

À deux conditions

JE VOTERAI pour Chrétien si quelqu'un réussit à me convaincre de seulement deux petites choses toutes simples : qu'il est juste et raisonnable de changer les règles du jeu afin de limiter le droit des Québécois à choisir librement leur avenir, et qu'il est tout aussi juste et tout aussi raisonnable de refuser de modifier les règles du jeu afin de limiter le droit d'association des assassins regroupés en club de motard. Si le grand homme de Shawinigan réussit à me convaincre de cela, je m'engage à prendre ma carte du Parti libéral et à chanter les louanges du tadem Chrétien-Dion.

SYLVAIN SAUVÉ
Longueuil

Le Bloc à six côtés

PAUL MICHAUD
Boucherville

SOLDE OFFICIEL DE FAILLITE

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

Nous avons reçu le mandat de liquider les derniers biens de Ziai's Collection de Toronto, en faillite, en plus d'autres articles, dans la région de Montréal. Cette collection de tapis persans est la plus extraordinaire et la plus complète, au-delà de ce que vous avez pu voir ou même imaginer. Par exemple : Tabriz rehaussé de soie, Isfahan, Nain, Qum (pure soie), Serapi, Caucase, Kashan signés, Mashad antique, Qashgahi et de nombreux autres, de dimensions, modèles et teintes variés.

Aucune offre raisonnable ne sera refusée!

VENTE FINALE

SAMEDI

25

novembre

11h à 20h

DIMANCHE

26

novembre

10h à 18h

LA PLAZA

CENTRE-VILLE

420, rue Sherbrooke Ouest

Tél. : (514) 842-6111

Association d'Entraide Ville-Marie inc.

Depuis 1973

quand chaque jour compte !

CANCER :

Soins palliatifs à domicile

et

Soutien bénévole

(514) 272-7200

Amnistie internationale presse Ottawa de ratifier la Convention pour la répression de la torture

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

ON LA CROIT confinée aux pays d’Afrique et d’Asie. Mais la torture sévit encore en Amérique du Sud : au Brésil, par exemple, où les policiers ont battu si fort un adolescent de 15 ans qu’il vivote dans un hôpital psychiatrique. Mais aussi en Amérique du Nord : au Mexique où une militante des droits de l’homme a été enlevée, battue et menacée. Et même aux États-Unis, où des ceintures électrifiées envoient aux prisonniers des décharges de 50 000 volts...

Devant ce sombre tableau, Amnistie internationale presse le gouvernement canadien de ratifier la Convention interaméricaine pour la prévention et la répression de la torture de 1985, à laquelle 20 pays sont déjà partie. « Cela renforcerait le système de défense des droits de l’homme à la veille du Sommet des Amériques (qui aura lieu à Québec au printemps) », estime le directeur de l’organisme, Michel Frenette, qui a fait signer une pétition à la vingtaine d’artistes et représentants d’organisations non gouvernementales réunis hier au musée McCord de Montréal.

À la veille des élections fédérales, Amnistie voudrait aussi connaître la position des différents partis politiques au sujet de

la torture. D’autant plus que le dossier du Canada n’est pas tout à fait vierge.

La semaine dernière, des militants ontariens d’Amnistie se sont même rendus devant le Comité des Nations unies contre la torture, à Genève, pour raconter que le Canada renvoie des aspirants réfugiés dans des pays où ils risquent d’être brutalisés. « Le Canada a une liste de cinq États vers lesquels il ne refoule jamais de réfugiés alors qu’on sait que la torture est courante dans 80 pays », déplore M. Frenette.

Amnistie reproche aussi à Ottawa de ne pas sévir contre les tortionnaires qui frappent à sa porte : « En un an et demi, on a vu 18 cas où le demandeur pouvait lui-même être impliqué dans la torture. Aucun n’a été cité en justice ni extradé. Il y a une volonté très nette de ne pas agir. »

La Convention contre la torture de 1984 — ratifiée par 119 pays, dont le Canada — le requiert pourtant. « La volonté politique d’appliquer le droit n’est pas là. La campagne doit être menée par de simples citoyens », constate M. Frenette.

Durant sa campagne « Pour un monde sans torture », l’organisme insistera donc sur l’importance de traduire les tortionnaires en justice « pour leur envoyer le message clair que cette pratique n’est pas tolérée ».

Il condamnera aussi la discrimination. « Les victimes de torture ont changé. Ce ne sont plus seulement des prisonniers d’opinion ou politiques mais de plus en plus des gens ordinaires, torturés simplement à cause de leur identité : un Noir aux États-Unis, des autochones, des homosexuels en Amérique latine », expose M. Frenette.

Amnistie veut que chacun sache que la torture n’a pas pris fin avec le Moyen Âge. « Il faut briser le tête-à-tête de la victime et du tortionnaire, qui lui répète en permanence : On est seul tous les deux, j’ai tout mon temps et tu vas finir par céder », dit Jawad Skalli, lui-même emprisonné cinq ans au Maroc à cause de ses activités syndicales.

« On m’a soumis à la bastonnade, aux chocs électriques, à l’étouffement, poursuit-il. J’ai eu les yeux bandés 24 heures sur 24. J’en suis revenu. Mais ma motivation de dénoncer est intacte. C’est comme si c’était arrivé hier. »

C’est la troisième fois en 40 ans qu’Amnistie fait campagne contre la torture. Son dernier rapport fait état d’actes brutaux dans plus de 150 pays depuis 1997. Des gens sont morts dans 70 de ces pays. « Il y a des endroits où la torture est quasiment érigée en système de gouvernement », résume M. Skalli.

2862000